Une famille décimée par le gaz à Kouba pendant son sommeil

Page 24

L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 SE MET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un portail pédagogique pour retirer son diplôme à distance

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5848 - MARDI 8 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PREMIER GROUPE D'ALGER S'ENVOLE VERS LES LIEUX SAINTS

Aïssa appelle les hadjis à bien représenter l'Algérie

Page 5

80 000 fuites d'eau et 6 000 branchements illicites entre janvier et mai 2017

HALTE AU GASPILLAGE !



DR

Ce sont des millions de mètres cubes d'eau gaspillés chaque année en Algérie, alors que notre pays est face au spectre de la sécheresse qui se précise d'année en année. Outre les fuites qui ne sont pas toujours réparées à temps, le problème qui se pose est celui du «citoyen potable», cet Algérien qui mesure toute la gravité de ses gestes quant à la consommation de cette eau, qui la préserve de toute déperdition et de tout gaspillage, et qui saura que cette ressource est une denrée rare et précieuse. Coûteuse également.

Page 3

NOUVEAU REBONDISSEMENT DANS LA CRISE DE LA JSK

HANNACHI DESTITUÉ ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DISSOUS

Des membres du conseil d'administration de la JSK ont voté hier après-midi à l'unanimité le retrait de confiance au président du club, Mohand Cherif Hannachi. Le conseil d'administration de la SSPA de la JSK s'est ouvert en présence de 11 de ses 13 membres et en l'absence du président Hannachi, qui se trouvait au Maroc.

Page 24



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



Vers la révision de la loi sur les partis politiques

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire est en train de préparer une nouvelle loi sur les partis politiques. Il s'agit d'une mouture qui reprend certaines revendications des formations politiques et des dispositions contenues dans d'autres législations, pour rendre le projet plus « cohérent » et « plus équilibré ». Cette nouvelle loi sera soumise à l'Assemblée populaire nationale dans sa prochaine session qui s'étalera sur dix mois, à partir de septembre.

Bien qu'aucun détail n'ait été divulgué sur la teneur de cette lois ni sur les principaux chapitres soumis à la révision, on croit savoir que le gouvernement a pris en considération l'expérience de ces quelques années, depuis sa promulgation en 2012, surtout avec l'adoption de la Constitution en février 2016. Le président de l'APN, Said Bouhadja, a confirmé récemment cette information lors d'une rencontre régionale partisane. Le lifting proposé ne devrait pas toucher des dispositifs importants, notamment l'article 5 du chapitre premier qui interdit à « toute personne responsable l'instrumentalisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale » et à « quiconque ayant participé à des actions terroristes et qui refuse de reconnaître sa responsabilité » de fonder un parti politique, de prendre part à sa fondation ou de faire partie de ses organes dirigeants ». Tout comme ne devraient pas changer les modalités de création d'un parti politique, ni les étapes à suivre ou les conditions de conformité aux dispositions de la loi organique.

Cependant, plusieurs partis politiques avaient critiqué les dispositions de la loi, qui est intervenue au lendemain de la vague dite du « printemps arabe », estimant qu'elle ne renforce guère la pratique démocratique et qu'elle est en dessous des « seuils tolérés du multipartisme ». Cinq ans après sa promulgation, cette loi semble être dépassée par les nombreux changements qui ont eu lieu. Toutefois, les partis politiques veulent surtout la révision de la loi sur le régime électoral, qui semble la plus importante à leurs yeux.

M. K.

RÉUNION DE L'OPEP À ABOU DHABI

Le respect des quotas s'impose pour redresser les prix du pétrole

Les pays producteurs du pétrole, Opep et non Opep, membres de l'accord sur la limitation de la production pour redresser les prix de l'or noir, sont réunis depuis hier à Abou Dhabi.

Lors de cette rencontre, les pays producteurs partisans de la limitation de la production essayeront de convaincre les participants de s'en tenir à l'accord de réduction. L'Opep et d'autre grand producteurs se sont engagés fin 2016 à réduire leurs extractions jusqu'en mars 2018 pour limiter l'offre sur le marché mondial et tenter de redresser les prix du baril. Mais la production de certains pays est remontée au-delà des objectifs fixés au cours des derniers mois et les doutes sur la capacité de l'Opep à parvenir à ses fins ont surgi. Selon les analystes, certains pays semblent ne plus respecter l'accord et relancer leur production.

Les analystes notent que les exportations de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont augmenté en juillet pour atteindre le niveau le plus haut de l'année, malgré les efforts de l'Arabie saoudite, du Koweït et du Qatar, qui ont réduit les leurs. «Certains pays signataires de l'accord de réduction concertée ne jouent plus le jeu», a-t-on conclu. La



réunion d'Abou Dhabi devrait donner lieu à une explication franche. Car les effets sur les marchés sont sensible ;, les prix du pétrole reculaient en fin de semaine et le baril a bien du mal à repasser le seuil des 50 dollars. Pourtant l'objectif de l'accord entre l'Opep, et des pays non-Opep comme la Russie, était bien de réduire l'offre jusqu'en mars 2018 afin de faire remonter le cours du baril. Une précédente réunion du comité de suivi de l'accord, le 24 juillet à Saint-Pétersbourg, avait quelque peu rassuré les marchés, car les premiers producteurs mondiaux, l'Arabie saoudite et la Russie, parmi les principaux partisans de cet accord, avaient insisté sur la nécessité de respecter les quotas de réduction.

En attendant l'issue de la rencontre des pays de l'Opep qui prendra fin aujourd'hui, le marché pétrolier se montre prudent. «Les investisseurs préfèrent attendre de voir ce qui va se passer à la réunion de l'OPEP. Les grands producteurs vont vouloir imposer le respect des objectifs», a prédit David Madden, analyste chez CMC Markets.

Z. M.

PARTI DANS LA CAPITALE FRANÇAISE POUR UN PETIT CONGÉ

Tebboune reçu par son homologue français Édouard Philippe

POURTANT parti pour un petit congé, le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune vient d'avoir une activité informelle en France, mais qui n'est pas passé inaperçue. Relayée par une chaîne privée, des sites d'informations locales ont largement commenté cette information.

En effet, Tebboune a été reçu, hier matin à Paris par son homologue français, Édouard Philippe, à l'hôtel Le Meurice , au 228 rue de Rivoli, dans le premier arrondissement de Paris.

Selon Ennahar TV, l'entretien a eu lieu à la demande du Premier ministre algérien. Mais, en donnant cette information elle ne fournit aucune précision sur la teneur de cet entretien. Il faut signaler qu'aucun média français et encore moins le Premier ministre français n'a fait état de cette entrevue entre Abdelmadjid Tebboune et Edouard Philippe, du moins jusqu'à la fin de l'après midi d'hier, ce qui constitue une petite « entorse » dans les règles de communication du gouvernement français. Il faut rappeler également qu'un autre site algérien a rapporté l'information, selon ses sources « officielles », précisant, par contre, que cette rencontre « informelle a été organisée à la « demande » du Premier ministre français.

Il s'agirait d'une première rencontre entre les deux hauts responsables. Le même site ne dit rien sur le contenu de cet entretien, ni sur les raisons de cette rencontre informelle. « La rencontre avec Edouard Philippe a été programmée avant le départ de Monsieur Tebboune en France et elle a eu lieu avec l'accord de la présidence de la République », a indiqué cette source « officielle ».

Le site électronique souligne que les deux chefs de gouvernement devaient initialement avoir une conversation téléphonique la semaine dernière. Mais comme le Premier ministre algérien a décidé, entretemps, de se rendre à Paris (ou à Nice) en séjour privé, son homologue français a proposé de transformer l'entretien téléphonique en rencontre informelle.

Signalons que les services de la chefferie du gouvernement ont confirmé hier en fin d'après midi cette rencontre informelle à travers un communiqué laconique.

M.K.

FACE AU SPECTRE DE LA SÉCHERESSE

L'Algérie comptera près de 140 barrages d'ici 2030

L'ALGÉRIE compte assurer sa sécurité hydrique par la multiplication des barrages d'eaux qui devraient passer à139 barrages d'ici 2030, contre 75 actuellement. Selon le dernier rapport d'Oxford Business Group (OBG), ces infrastructures d'envergure devraient permettre au pays d'augmenter substantiellement ses capacités de stockage qui devraient passer à 12 milliards de mètres cubes environ contre 6,5 milliards de m3 d'eau actuellement. Le rapport cite les efforts déjà déployés par les autorités contre le stress hydrique dans le moyen terme à travers notamment la réalisation de neuf nouveaux barrages dont la mise en service de 5 d'entre eux est prévue pour le 2e semestre 2017. Il s'agit des barrages d'Ouljet Mellegue (Tébessa), de Soubella (M'sila), de Béni Slimane (Médéa), d'Oued Taht (Mascara) et de Seglaba (Laghouat). «Ces barrages disposeront d'une capacité totale de 500 millions de m3 alors que les quatre autres seront fonctionnels au cours des deux années à venir. Se référant aux déclarations du ministre, les s auteurs du rapport affirment que le taux de remplissage des barrages existants avait atteint 68%.

Concernant le dessalement de l'eau de mer, les experts britanniques de l'OBG en mis en avant la station de dessalement par osmose inverse de Magtaa à Oran, la plus grande station de dessalement en Afrique, avec une capacité de traitement de 500 000 m3/jour pour l'approvisionnement en eau potable de 5 millions d'habitants. Ils ont également évoqué la station d'El Hamma, qui produit 200 000 m³/jour, destinés à l'approvisionnement de 1,5 million d'habitants d'Alger en eau potable. Le rapport rappelle que le groupe américain General Electric a apporté 70% du financement du projet alors que les 30 % sont fourni par l'entreprise du secteur de l'énergie Algerian Energy Company (AEC). Coentreprise formée entre les groupes publics Sonatrach et Sonelgaz, l'AEC est responsable de 13 usines de déssalement, dont 11 actuellement en service, d'une capacité totale de 2,1 millions de mètres cubes par jour.

Le rapport souligne l'importance stratégique d'un tel investissement pour assurer la sécurité hydrique de l'Algérie, d'autant que les ressources renouvelables d'eau douce intérieures du pays diminuent. «Elles sont passées de 962 m3 par habitant en 1962 à moins de 290 en 2014», selon l'OBG qui se réfère au rapport de la Banque mondiale. Oxford Business Group souligne dans ce contexte la démarche du gouvernement algérien qui a focalisé dans son dernier plan quinquennal sur la nécessité d'effectuer davantage d'investissements dans le domaine, en rappelant que le plan d'action économique pour la période 2015-2019 consacrait 18 milliards de dollars à l'amélioration de la sécurité hydrique. Malgré cette priorité accordée à l'investissement public dans le secteur des ressources en eau, les experts britanniques n'écartent pas le recours au secteur privé pour le financement de projets de sécurité hydrique en raison de l'amenuisement des recettes budgétaires de l'Etat.

Z. M.

OUTRE 29 MILLIARDS DE DA DE CRÉANCES IMPAYÉES À L'ADE PAR LES MÉNAGES

80 000 fuites d'eau et 6 000 branchements illicites entre janvier et mai

Le montant des factures impayées par les ménages abonnés à l'Algérienne des eaux (ADE) est estimé à 29 milliards de dinars, a indiqué le directeur chargé de l'alimentation en eau potable auprès du ministère des Ressources en eau, Smaïl Amirouche, dans un entretien accordé à l'APS.



Ce qui représente plus de 63% du montant global des créances impayées par l'ensemble des clients de cette entreprise, qui est estimé à 46 milliards de dinars. Le reste des créances est détenu sur les administrations dont, essentiellement, les collectivités locales pour un montant de 13 milliards de DA, alors que le reste (4 milliards de dinars) représente les impayés de divers créanciers.

Les créances de l'ADE envers ses clients connaissent une augmentation continue, relève le même responsable qui souligne que cette situation affecte la santé financière et le bon fonctionnement de cette société dont, essentiellement, les opérations d'équipement et de maintenance (remplacement des pompes, réparation des fuites...).

Qui plus est, le manque de ressources financières s'est traduit par la difficulté de l'ADE à honorer ses dettes envers Sonalgaz et qui sont de 3 milliards de dinars. C'est dans ce sens que la question des créances impayées a été souvent soulevée par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, avec les cadres centraux et locaux de l'ADE et de SEAAL (Alger), SEOR (Oran) et SEACO (Constantine).

Selon M. Amirouche, outre les mises en demeure adressées aux débiteurs, une campagne de sensibilisation a été lancée tandis que les recours en justice peuvent intervenir en dernière étape, et ce particulièrement pour les grands créanciers.

Pour le cas des communes «mauvais payeurs», M. Amirouche explique que certaines d'entre elles justifient le non-paiement par des difficultés financières.

Par ailleurs, il a évoqué la mise en place d'un dispositif pour la généralisation du comptage et l'élimination graduelle du système forfaitaire de facturation, avançant qu'avec le système forfaitaire, le volume d'eau consommé n'est pas quantifié.

Le bilan d'activités de la cellule de veille et de surveillance des réseaux fait ressortir 33 841 sorties effectuées sur le terrain entre janvier et mai 2017.

Il a ainsi été recensé 79 660 fuites dont 64 962 ont été réparées, et un volume d'eau récupéré de 7,4 millions de m3 sur cette même période. Le bilan souligne que la prise en charge du reste des fuites est lié à la disponibilité des moyens humains et matériels. S'agissant des branchements illicites, le bilan fait ressortir 6 059 cas dont 3 386 ont été éliminés (57%), tandis que 2 606 cas ont été introduits en justice (43%) et un volume d'eau de 546 000 m3. Concernant la consommation, elle est en moyenne de 180 litres/jour/habitant.

S'agissant des stations de dessalement de l'eau de mer, elles participent à hauteur de 17% à l'alimentation en eau potable avec les onze stations réalisées sur les villes côtières.

S. T.

PÉNURIE D'EAU POTABLE À ANNABA

Une situation dramatique à Sidi Amar

MALGRÉ les fortes chaleurs et les incendies sur le mont de l'Edough, la grave pénurie d'eau potable qui secoue une partie de la wilaya d'Annaba, dépendant du barrage de Bougouss (El-Tarf) en matière d'approvisionnement en ce liquide précieux, est vécue différemment d'une cité à une autre, non sans provoquer la colère chez les habitants de certaines cités qui s'estiment lésés au plus haut point par rapport à ceux qu'ils qualifient de «privilégiés».

Le chef-lieu de la commune de Sidi Amar est l'une des cités qui enregistre une pénurie d'eau qui semble s'inscrire dans la durée.

Si l'on annonce la reprise progressive de la distribution de l'eau potable, les cités UV 3, 4, 5, 920 logements, Chaiba et d'autres encore étaient sans eau potable jusqu'à hier dans l'après-midi, et ce contrairement aux habitants d'autres cités implantées à Annaba ou El-Bouni qui sont approvisionnées en eau potable une fois tous les deux jours.

Pourquoi cette politique de deux poids deux mesures, s'interroge un habitant de la cité UV 3, en rupture d'eau potable depuis au moins 7 jours. Certaines familles ont été contraintes d'acheter de l'eau chez des particuliers qui ont vite sauté sur l'aubaine pour se faire de l'argent, profitant de l'absence de camions-citernes qui devraient, en principe, sillonner les cités pour approvisionner les habitants en eau potable, et ce conformément aux exigences du service public.

Si cette pénurie dramatique d'eau potable persiste, il est à craindre l'apparition de maladies, d'autant que le chef-lieu de la commune de Sidi Amar enregistre une dégradation avancée du cadre de vie suite à la prolifération des ordures ménagères et des fuites d'eaux usées, sans omettre la poussière qui pollue l'air et qui provient des chantiers à ciel ouvert.

Ce n'est pas la première fois que certaines cités de Sidi Amar sont lésées lorsqu'il s'agit de pénurie d'eau potable persistante, tient à rappeler un habitant, qui estime qu'il est temps de mettre tous les habitants de la wilaya sur un pied d'égalité. **N. C.**

GASPILLAGE DE L'EAU

Non sens

29 MILLIARDS de dinars de créances impayées, des milliers de branchements illicites en cinq mois, des raccordements anarchiques aux réseaux, presque 100 000 fuites d'eau recensées et des centaines de millions de mètres cubes d'eau potable perdus, notamment en zones urbaines. Le constat est effarant, insupportable.

Dans ce domaine comme dans d'autres, notre pays réalise des records de gaspillage, dépassant tout entendement, défiant logique. Dans d'autres contrées, notre situation serait qualifiée de vrai drame, de catastrophe incommensurable. Et dans ces cas de figure, ces pays ont des législations draconiennes, des contrôles sévères, couplés à un service public performant.

Il y a juste un an, un ancien ministre nous disait que désormais « la nouvelle bataille de l'Algérie serait la gestion et la préservation de l'eau «. Pour lui, le pays a gagné la bataille de la mobilisation de cette ressource grâce aux barrages et autres retenues collinaires et il devrait s'attaquer à sa préservation et sa gestion. Peu de gens savent que les projets hydrauliques, dont la finalité est de collecter et de mobiliser cette ressource, ont coûté plus de 50 milliards de dollars en quelques années.

Du barrage jusqu'à la distribution, il y a les réseaux, les conduites, et surtout les infrastructures nécessaires qui rendent cette eau potable. Tout comme il y a un personnel qui veille sur cette disponibilité et la qualité de la ressource. Mais que peuvent faire ces armadas face aux irresponsabilités assumées des milliers de sujets, face aux laisser-aller flagrants et aux comportements immoraux des citoyens ? Certains, et ils n'ont pas tort, considèrent que les campagnes de sensibilisation à travers les médias audiovisuels sont presque une honte et une reconnaissance de la gabegie atteinte par notre « être social «.

Car ces campagnes dévoilent l'ampleur des dégâts dans les comportements et surtout l'émergence de cette nouvelle mentalité antisociale qui fait fureur dans nos cités et quartiers. Sans gêne, des citoyens prennent des attitudes de « beylick « et de « je m'en foutisme « pour dilapider et gaspiller. Ils sont sûrs qu'ils ne seront ni redevables devant la justice, ni comptables face à la société. Rien n'y fait, ni les menaces de répression, ni le discours moral. Ces phénomènes ont atteint des seuils intolérables.

Pourtant, à la moindre coupure, c'est l'émeute. Au moindre arrêt pour travaux de réhabilitation, c'est l'affrontement et la grogne. Il est vrai qu'il existe des points noirs récurrents dans certaines villes et localités qui durent depuis des années et que cela complique la vie quotidienne des populations, notamment durant la saison estivale. Cela est dû, comme l'expliquent les autorités concernées, à des carences en moyens techniques et humains, à une mauvaise gestion dans l'exploitation et la maintenance des réseaux et autres installations. Comme il existe des lacunes dans la prise en charge rapide des doléances des citoyens, dans la réhabilitation et les interventions en cas de fuites.

Quelqu'un disait que le problème algérien n'est pas dans la disponibilité de l'eau potable, qu'elle soit mobilisée à travers les barrages, le système de transfert d'eaux superficielles, souterraine et d'eau de dessalement. Le problème est dans le « citoyen potable «, cet Algérien qui mesure toute la gravité de ses gestes envers la consommation de cette eau, qui la préserve de toute déperdition et gaspillage et qui saura que cette ressource est une denrée rare et précieuse. Coûteuse également.

M. K.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Près de 70 nouvelles pharmacies privées obtiennent leur agrément

PRÈS de 70 nouvelles pharmacies privées seront prochainement ouvertes à travers les différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a indiqué le directeur local de la santé et de la population, Salim Zekrar.
Affirmant que l'opération d'octroi des agréments pour l'ouverture de ces nouvelles officines a eu lieu en présence de tous les acteurs concernés, dont les partenaires sociaux, le Conseil de déontologie et le Syndicat des pharmaciens, ce même responsable a précisé que le classement des demandes a été établi en fonction de la date d'émission du dossier, conformément à la réglementation en vigueur. Dans ce contexte, M. Zekrar a fait savoir que les demandes ont été prises en considération par rapport à l'ancienneté du dépôt de dossier et non en fonction de l'ancienneté du diplôme, et ce en faisant participer tous les acteurs concernés pour plus de transparence afin de dissiper tous les doutes s'agissant du choix des lieux d'implantation des nouvelles officines.
Le directeur de la santé de Bordj Bou Arréridj a, par ailleurs, rappelé que les autorisations d'exploitation de nouvelles pharmacies étaient gelées depuis 2004, et ce eu égard à la saturation enregistrée en la matière, ajoutant que durant cette période, 600 dossiers ont été réceptionnés.
Il a également affirmé que le choix de l'implantation de ces nouvelles pharmacies obéit à des conditions et des lois en vigueur qui accordent la priorité aux demandeurs dont le dépôt de dossier est le plus ancien.
Cette même source a indiqué, en outre, qu'en cas de dépassement ou de favoritisme dans la répartition des officines à travers les endroits sélectionnés, les détenteurs de dossiers sont conviés à le signaler, le cas échéant, en déposant un recours. **R. N.**

ALGÉRIE – UE

Acquisition d'un data center pour les statistiques de pêche

LA DIRECTION générale de la pêche et de l'aquaculture du ministère de l'Agriculture a organisé une cérémonie de réception d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place d'un système d'information automatisé sur la pêche.
Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui à la diversification de l'économie - secteur de la pêche - (DIVECO 2), financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 15 millions d'euros. Composés d'un data center et de 42 micro-ordinateurs d'un coût de 361 748 euros, ces équipements serviront à héberger le nouveau système de collecte des statistiques en temps réel sur les quantités de poissons pêchés, fourni par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a-t-on expliqué lors de la rencontre qui s'est tenue avant-hier à Alger. Il sera également mis en place un système de collaboration et de partage de l'information géographique entre la direction de la pêche et celle des ressources halieutiques des wilayas.
Lancé en octobre 2015, le programme DIVECO 2 vise à renforcer les capacités d'encadrement et à valoriser les filières de la pêche et de l'aquaculture. **R. N.**

L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 SE MET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un portail pédagogique pour retirer son diplôme à distance



Le portail pédagogique des étudiants est un site web créé et mis en ligne par le vice-rectorat chargé de la formation supérieure en 1er et 2e cycles de la formation continue, des diplômes et de la formation postgraduée.

Selon le vice-recteur chargé de la pédagogie, Nadir Khalfallah, « ce site permet désormais à tous les étudiants des facultés relevant de l'université d'Alger 3, ayant fini leurs études, de retirer leurs diplômes définitifs et en un temps record. Il suffit juste de s'inscrire sur le site web www.vrp.univ-alger3.dz pour introduire sa demande via cet outil.
L'intéressé est censé remplir les cases en fournissant les renseignements demandés, explique-t-on à l'université Alger 3. Après avoir accompli cette étape, le demandeur du diplôme définitif devrait passer à la deuxième étape, celle de déposer le dossier composé d'une copie de l'attestation du bac, d'une copie du diplôme provisoire, d'un extrait de naissance, ainsi que d'une copie des relevés de notes attestant d'un cursus universitaire accompli. Le déplacement de l'intéressé auprès de l'administration en charge de cette démarche, dont le siège est à Dely Ibrahim, est indispensable. Le dépôt du dossier ne doit pas dépasser dix jours à compter du jour de l'inscription en ligne, autrement l'étudiant risque l'annulation de sa demande.
Le diplômé peut consulter et suivre à distance le cheminement de son dossier qui devra être soumis à six étapes. En premier lieu, l'impression du diplôme, et ensuite les cinq autres étapes à savoir, entre autres, la signature du doyen de la faculté concernée suivie de celle du recteur de l'université d'Alger 3. En dernier lieu le fameux diplôme tant attendu par l'étudiant sera remis, solennellement, par le dernier maillon de l'administration en charge de cette mission au demandeur. Il convient de signaler que ce portail a été créé le 10 avril 2017. Il est mis au profit des étudiants, tous diplômes confondus, à savoir le DEA (Diplôme des études appliquées), la Licence classique, le Magister, la Licence LMD, le Master, et même le Doctorat. Cette opération s'inscrivant dans le cadre de l'administration électronique, permet, non seulement, d'archiver électroniquement les dossiers des diplômés de ladite université, mais également de leur faciliter la démarche d'obtention du diplôme et éviter les manœuvres bureaucratiques. Ces lenteurs qui ont tant sévi au sein des établissements universitaires ne seront plus qu'un mauvais souvenir. Une telle initiative, et vu ses moult avantages, est à prendre en exemple par les autres universités qui fonctionnent toujours selon l'ancien système.

Aziza Mehdid

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES À ANNABA

Le port prend une batterie de mesures de facilitation

DES MESURES de facilitation viennent d'être mises en œuvre au port d'Annaba pour accompagner les exportations hors hydrocarbures. C'est ce que rapporte un récent avis rendu public par la direction de l'entreprise portuaire d'Annaba (EPA) à l'attention des opérateurs économiques en général et de ses clients en particulier.
Ces mesures consistent en le traitement prioritaire accordé aux produits périssables lors de la remise par l'opérateur d'un bon de commande en attendant l'accomplissement des formalités douanières et en la mise à disposition de moyens de manutention adéquats pour le chargement des marchandises à bord des navires.
Outre l'application d'un tarif préférentiel pour les différentes prestations commerciales fournies aux opérateurs en vue d'exporter leurs produits avec une réduction de 50%, ces mesures prévoient également la mise à disposition d'une aire d'entreposage sécurisée pour les conteneurs et une autre pour les conteneurs frigorifiques dotés de



52 prises électriques. Dans ce sillage, l'EPA va réceptionner au moins 150 prises électriques pour conteneur et mettre en place un bureau d'accueil et d'orientation pour les opérateurs économiques concernés par les opérations d'export. Les exportations à partir du port d'Annaba sont constituées principalement des produits industriels traités, de minerais de phosphate et d'engrais.
Faisant partie des dix principaux ports de commerce du pays, le port d'Annaba rayonne sur douze wilayas de l'Est qui abritent des zones industrielles à fort potentiel de développement et des ressources naturelles (mines de fer, de phosphate et des champs pétroliers).
Il est appelé justement à jouer un rôle important dans la politique d'exportation des produits nationaux décidée par le gouvernement depuis la chute des prix du pétrole. Sa position géographique idéale par rapport aux réseaux routiers et ferroviaires desservant l'est, le sud-est et le reste du pays lui permet de remplir aisément cette mission.

Nabil Chaoui

LE PREMIER GROUPE DE PÈLERINS D'ALGER S'ENVOLE VERS LES LIEUX SAINTS

Mohamed Aïssa appelle les hadjis à bien représenter l'Algérie

Le premier groupe de hadjis s'est envolé avant-hier de l'aéroport international Houari- Boumediene d'Alger à destination des Lieux saints pour accomplir les rites du hadj de l'année 2017. A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé les hadjis à bien représenter l'Algérie durant leur séjour aux Lieux Saints de l'Islam



Etaient présents pour saluer le groupe de hadjis composé de 267 pèlerins (hommes et femmes) le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Mokhtar Hazbellaoui, ainsi que le consul général de l'ambassade du royaume de l'Arabie saoudite en Algérie et les représentants de plusieurs secteurs concernés par l'opération du hadj.

A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a appelé «les hadjis à bien représenter l'Algérie durant leur séjour aux Lieux Saints», saluant «les efforts consentis par les autorités algériennes pour aplanir les difficultés auxquels font face les pèlerinss». M. Aïssa a mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat en vue d'»améliorer les conditions d'accomplissement du pèlerinage, en garantissant un hébergement proche des deux lieux saints, un transport de qualité et les moyens sanitaires nécessaires». Un «portail électronique a été mis en place en coordination avec l'Arabie saoudite pour permettre au hadji, depuis Alger, de s'informer de l'opération de réservation des chambres, du numéro de l'étage et de la chambre.

Le ministre a rappelé la dernière décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, concernant «l'octroi de 1 500 carnets de hadj au profit des personnes ayant participé plusieurs fois aux opérations de tirage au sort sans succès», appelant les hadjis à «représenter dignement l'Algérie à travers les bonnes mœurs, conformément aux préceptes de l'islam». Par ailleurs, le chef de la deuxième brigade de la police des frontières aériennes, le contrôleur de la police Hessain Lahcen, a évoqué les mesures de facilitation policières prises par la DGSN en application des recommandations du directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, au profit des pèlerins.

Le contrôleur de police a indiqué que des facilitations ont été mises en place au profit des pèlerins commençant par l'accueil et l'orientation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'aéroport afin de les sécuriser jusqu'à l'embarquement, rappelant que 52 vols vers les Lieux saints avaient été réservés, dont 26 seront assurés par Air Algérie. De son côté, le chef d'inspection divisionnaire des Douanes (IDD) à l'aéroport, Mostapha Bentayab, a également mis en avant les mesures prises par son secteur pour faciliter le voyage à ces hadjis, indiquant que l'opération de contrôle ne durera que quelques minutes au niveau des points de contrôle et déclaration de devise.

S. N.

ACCOMPAGNEMENT DES PROMOTEURS À BÉJAIA

Vers l'installation d'un comité de contrôle

UNE RENCONTRE a eu lieu récemment entre le premier responsable de la wilaya et les promoteurs. Elle a été consacrée à de nombreuses questions liées aux chantiers (privés et publics) en cours de réalisation inscrits dans la wilaya de Béjaïa, mais surtout aux difficultés que rencontrent les promoteurs immobiliers sur le terrain à tous les niveaux, notamment sur le plan des procédures administratives, du payement aussi des travaux exécutés. Au cours des discussions, le wali a décidé de mettre sur pied un comité de contrôle afin d'accompagner les promoteurs immobiliers de la wilaya.

Ce comité devrait être installé dans les prochains jours et aura pour rôle de prendre en charge les problèmes de ces derniers à tous les niveaux, de suivre l'avancement des différents chantiers et surtout de débloquer les situations en souffrance, notamment les permis de construire et les procédures de lancement. Autrement dit, il prendra en charge les problèmes et difficultés auxquels sont confrontés les promoteurs immobiliers, depuis le début jusqu'à la fin des projets se sont engagés. «L'objectif est la prise en charge immédiate de leurs doléances», a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

Il s'agit aussi de rapprocher les deux parties afin de créer un climat de travail apaisé entre les services concernés et les promoteurs et de mieux appréhender les problèmes des promoteurs, de mieux gérer pour les régler rapidement. «Les membres de l'association des promoteurs immobiliers ont félicité M. le wali pour l'intérêt qu'il leur a accordé en programmant cette rencontre très bénéfique», a-t-on souligné.

Ces derniers ont relevé, lors de la rencontre, les obstacles et contraintes rencontrés au niveau des services de l'urbanisme et de la SDE. Suite à cela, « le chef de l'exécutif a instruit le directeur de l'urbanisme afin d'écourter les délais de traitement des demandes de permis de construire, qui ne dépasseront plus dorénavant un mois, et a ordonné la remise obligatoire d'un récépissé après chaque dépôt de dossier auprès de la DUC», a-t-on ajouté. Des séances de travail seront organisées trois fois par an avec les services de la SDE pour régler les problèmes des promoteurs à temps, a décidé le wali qui veut écourter les délais de réalisation et éviter les retards qui pénalisent les souscripteurs.

La caution, le retard dans le versement des travaux exécutés, les problèmes d'ordre bureaucratique sont autant de points et questions auxquels ont répondu les directeurs concernés chacun dans son domaine», souligne la même source.

N. B.



VALORISATION DES DÉCHETS

Le salon international Revade prévu en octobre

LA DEUXIÈME édition du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade» se tiendra du 9 au 12 octobre prochain au Palais des expositions (Alger), a indiqué le ministère du Commerce sur son site web.

Dédié à la collecte, au tri, au transport, au traitement, à la valorisation et au recyclage des déchets, ce salon est organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en collaboration avec l'Agence Nationale des Déchets (AND) et la SAFEX.

«L'activité de récupération et de valorisation des déchets, qui était auparavant une préoccupation purement environnementale, est devenue une activité économique capable de générer une valeur financière de 38 milliards de DA/an et de créer par conséquent de nombreux postes d'emploi direct et indirect (7.600 emplois peuvent être créés dans la filière PET qui génère près de 350.000 tonnes/ an)», a indiqué la même source.

D'autre part, plusieurs entreprises américaines, françaises et sud-africaines ont manifesté leur grand intérêt pour réaliser des pôles industriels dans le recyclage du matériel informatique, a avancé la même source estimant que cela montre clairement que le secteur de la valorisation des déchets reste peu développé en Algérie.

Par ailleurs, «la réduction des ressources financières extérieures de l'Algérie nous incite à rechercher de nouvelles voies et de nouveaux moyens pour contribuer à la substitution de la production locale aux importations, pour exploiter au maximum les ressources productives disponibles en Algérie notamment par la récupération et le recyclage des déchets et pour encourager l'investissement dans les nouvelles activités et la création de nouvelles entreprises», a-t-elle noté.

D'autre part, plusieurs entreprises américaines, françaises et sud-africaines ont manifesté leur grand intérêt pour réaliser des pôles industriels dans le recyclage du matériel informatique, a avancé la même source estimant que cela montre clairement que le secteur de la valorisation des déchets reste peu développé en Algérie.

Par ailleurs, «la réduction des ressources financières extérieures de l'Algérie nous incite à rechercher de nouvelles voies et de nouveaux moyens pour contribuer à la substitution de la production locale aux importations, pour exploiter au maximum les ressources productives disponibles en Algérie notamment par la récupération et le recyclage des déchets et pour encourager l'investissement dans les nouvelles activités et la création de nouvelles entreprises», a-t-elle noté.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE OUADHIAS
COMMUNE D'AGOUNI-GUEGHRANE

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale d'Agouni-Gueghrane lance l'ouverture d'un concours sur titre réservé uniquement pour les candidats ayant pas le baccalauréat dans le grade suivant :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur titre	Candidats, justifiant de titres ou diplômes dans l'une des spécialités ci -après voirie et réseaux divers - urbanisme-travaux publics et ouvrages d'art -géotechnique-géomètre topographe -conducteur de travaux bâtiments-conducteur de travaux publics-métreur vérificateur et étude de prix -dessinateur projecteur en architecteur - dessinateur projecteur-maquettiste en bâtiments et travaux publics en biton armé -restauration des sites et monuments -rénovation et réhabilitation de l'habitat - électrotechnique - électromécanique-maintenance des véhicules industriels -maintenance des engins de chantier et de manutention -maintenance des engins roulants	/	01	Siège de l'APC	/

Le dossier de candidatures doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation au concours sur titre.
- Une copie de la pièce d'identité nationale
- Une copie du titre ou diplôme requis plus le relevé de note du cursus de formation.
- Fiche de renseignement remplie par le candidat
- Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment:
- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national;
- extrait du casier judiciaire, en cours de validité ;
- extrait de l'acte de naissance ;
- certificats médicaux ;
- Deux (02) photos d'identité ;

*Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :

- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
- une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité,le cas échéant.
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.

Le dossier de candidature de participation au concours doit être adressé dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis à Monsieur le Président de l'APC (service de la gestion des ressources humaines)

Observation: Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

NB: Tout dossier parvenu au-delà des délais fixé sera rejetté.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Le Jeune Indépendant **du 08/08/2017 / ANEP N° 520 281**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TIZI OUZOU
AVENUE ABANE RAMDANE
BP N° 48 TIZI OUZOU
TÉLÉFAX : (026) 12.81.34/45/32

MISE EN DEMEURE N° 01

Entreprise de réalisation	Adresse de l'entreprise	N° du marché approuvé le	Projet	Site
GESI-TP SPA	12, rue de Meftah ZI Oued Smar, Bp 95, wilaya d'Alger	166/2012 du 01/08/2012 et avenant n° 190/2016 du 01/12/2016	Etude et réalisation des 422/1200 Logts LPL 2010-2014	à ABI-Youcef

* Vu l'ordre de service n° 04 de reprise des travaux notifié à l'entreprise le 01/12/2016.
* Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux malgré la levée de toutes le contraintes techniques.
* Vu le retard considérable enregistré pour la transmission du complément des dossiers des études d'exécution rappelé dans nos envois du 14/07/2016, du 10/08/2016 du 13/10/2016, du 30/01/2017, du 30/05/2017 et du 27/06/2017.
* Vu les différents procès-verbaux de réunions du 18/04/2017, du 26/04/2017, du 10/05/2017, du 14/05/2017 et du 13/06/2017 où il a été demandé à l'entreprise de présenter un plan de phasage de terrassement conformément aux recommandations du laboratoire AICHE Géo sol et du CTC.
* Vu l'absence totale de l'entreprise sur chantier.

Une mise en demeure est adressée à l'entreprise pour reprendre les travaux sur chantier, de renforcer ce dernier en moyens humains et matériels nécessaires et de transmettre les dossiers d'exécution demandés à mainte reprises dans les différents envois et procès-verbaux, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le *Bulletin officiel (BOMOP)* ou dans la presse nationale.
Dans la négative, l'office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 08/08/2017 / ANEP N° 520 253**



YÉMEN

Une force US atterrit à Hadramout, l'armée saoudienne frappée à Najrane

Une force militaire américaine a atterri dans l'aéroport de la société Pétro-Masila à Sayoun, dans la province de Hadramout, à l'est du Yémen.



Selon une source bien informée citée par la chaine panarabe AlMayadeen, les soldats américains ont été accueillis par une force émiratie. L'objectif de la présence US dans l'est du Yémen n'a cependant pas été précisé par cette source.
Peu auparavant, l'agence officielle Saba' a affirmé que les forces d'invasion américano-émirati ont occupé, vendredi 4 aout, les champs pétroliers et gaziers dans la province yéménite de Chabwa, dans le sud du pays contrôlé par les mercenaires de la coalition saoudo-US.

Affrontements contre les «mercenaires soudanais» à Midi

Entre-temps, sur le terrain l'armée yéménite et les forces populaires d'Ansarullah ont repoussé une offensive d'envergure des mercenaires soudanais, appuyés par les avions militaires saoudiens de type Apache et F16, contre le désert de Midi.
Rappelons que le président du Comité révolutionnaire de la République du Yémen, Mohammed Ali al-Houthi, a écrit jeudi dernier sur sa page Twitter: « l'équipe d'Omar al-Béchir (président soudanais) envoie une nouvelle fois des militaires soudanais dans le bourbier yéménite. La nation yéménite leur fera face avec l'aide de Dieu et les écrasera.» M. Al-Houthi a par ailleurs remercié les chefs des tribus soudanaises qui avaient refusé d'envoyer leurs fils au Yémen en indiquant que: « les images des mercenaires saoudiens tués ces dernières semaines au Yémen circulent sur les réseaux sociaux et cela devrait servir de leçon à ceux qui veulent suivre les traces de ces mercenaires. »
Sur le front de Taez (sud), les forces yéménites ont tiré un missile sur les attroupements des mercenaires et des troupes émiraties de la coalition.
Une source militaire citée par AlMayadeen a fait état de plusieurs morts dans les rangs des mercenaires et des soldats de la coalition. Plusieurs véhicules militaires appartenant aux mercenaires ont également été détruits par les tirs yéménites dans l'est de la province de Jawf.

L'armée saoudienne encaisse des coups durs à Najrane

L'armée et Ansarullah ont en outre lancé une offensive d'envergure à Salateh, région de la province de Najrane, au sud de l'Arabie saoudite, le long de la frontière avec le Yémen. Un certain nombre de militaires saoudiens ont été tués et blessés au cours de cette opération, a-t-on précisé de source militaire yéménite, cité par Press TV. S'agissant des bombardements de la coalition, l'aviation saoudienne a comme d'habitude visé des cibles civiles. Une route vitale reliant la capitale Sanaa à Hodeïda a été coupée par une frappe saoudienne. Les chasseurs de la coalition ont également mené 10 frappes contre diverses régions résidentielles de la province de Saada, au nord du pays.

R. I.

LE PRÉSIDENT MOLDAVE :

« Nous sommes indignés par les projets US dans notre pays »

LE PRÉSIDENT de Moldavie Igor Dodon a qualifié de provocation les projets des États-Unis de construire huit nouvelles installations militaires dans la base de Bulboaca, dont il n'avait pas été informé. Igor Dodon a déclaré ne pas avoir été mis au courant de l'intention des États-Unis de construire huit nouveaux ouvrages militaires sur la base du village moldave de Bulboaca, ajoutant que le projet était une provocation.
La chaîne de télévision RT avait annoncé précédemment que la marine américaine cherchait des sous-traitants pour construire des ouvrages sur la base d'entraînement de Bulcoaca. Selon RT, l'appel d'offre prévoit «la conception d'un projet et la construction d'ouvrages afin d'entraîner des opérations militaires en zones urbaines».
Le sous-traitant devra construire des bureaux, un hôtel, un immeuble résidentiel, une station-service, une école et un centre commercial, entre autres. Le contrat est évalué à 250.000 dollars. «Je le considère comme une nouvelle provocation de la part du gouvernement moldave.
La construction d'ouvrages militaires doit être concertée avec le Président du pays, qui est le chef suprême des armées. La question n'a pas été concertée avec nous. On va prendre des mesures appropriées», a déclaré Igor Dodon. Il a ajouté qu'il se proposait obligatoirement de bloquer les projets de construction américains, mais qu'il fallait d'abord comprendre de quoi il s'agissait.
La base militaire de Bulboaca est située à quelques dizaines de kilomètres de la frontière avec la République non reconnue de Transnistrie. Début août, les exercices américano-moldaves Dragoon Pioneer se sont déroulés sur son territoire.
Les exercices se sont tenus en dépit de l'opposition du Président moldave, qui s'est prononcé à plusieurs reprises contre l'adhésion de la Moldavie à l'Otan et contre la participation des militaires moldaves à des exercices des pays membres de l'alliance. De l'avis du vice-Premier ministre russe Dmitri Rogozine, les projets concernant la base de Bulboaca témoignent du fait que les États-Unis commencent à former des commandos, plus particulièrement de sabotage, dans l'hypothèse d'un nouveau conflit avec la Transnistrie.

R. I.

SYRIE

Pourquoi les Américains quittent-ils la base militaire frontalière d'Al-Tanf ?

D'APRÈS des sources non officielles, les États-Unis ont renoncé à occuper le poste frontalier d'Al-Tanf, une position stratégique à la frontière syro-irako-jordanienne. L'interlocuteur de Sputnik, Ali Maksud, général de brigade syrien, a tenté d'expliquer la raison de cette décision. Les militaires américains sont déterminés à se retirer de la base d'Al-Tanf, située à la frontière syro-irako-jordanienne, puisqu'elle a perdu de son importance stratégique, a fait savoir à Sputnik Ali Maksud, général de brigade, expert militaire syrien. «Les efforts conjugués des armées syrienne et irakienne, la reprise de Resafa et Kalat Ar-Rassafa ont considérablement réduit l'importance de la base d'Al-Tanf», a souligné l'expert. Selon un autre interlocuteur de Sputnik, le politologue syrien Talib Ibrahim, «les Américains n'ont pas le droit, du point de vue juridique, d'occuper Al-Tanf ou tout autre territoire syrien». «Il n'y a aucune décision à ce sujet émanant ni du Congrès, ni d'hommes politiques américains, ni de l'Onu. Il n'existe même pas d'accord avec le gouvernement syrien, qui est un État souverain», a-t-il déclaré. Selon le politologue, un tel état des choses «rend de futurs affrontements avec l'armée syrienne presque inévitable». «C'est pourquoi les analystes américains ont décidé de retirer leurs forces militaires d'Al-Tanf.
Probablement, une décision similaire sera prise au sujet d'autres bases situées sur le territoire syrien.» Commentant la création des zones de désescalade, l'expert a souligné que «cette initiative était avantageuse pour tous, y compris pour Washington».

R. I.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EVITER DE CONTOURNER LES ÉCUEILS

Conflits d'intérêts dans «l'industrie naissante» de l'automobile (1ere partie)

Il aurait fallu que le nouveau ministre de l'Industrie et des Mines accorde un entretien sur les questions liées à l'industrie de l'automobile pour que se déclenche une campagne médiatique sans mesure. D'abord contre l'ex-ministre M. Abdesselam Bouchouareb -leur souffre-douleur-. Ensuite sur la démarche économico-politique de l'État dans ses rapports économiques avec les constructeurs – modèles économiques diront certains-.



Par Safy Benaissa



Au-delà des motivations réelles ou supposées qu'on prête à M. Mahjoub Bedda, il répète à l'envi qu'il avait soutenu la stratégie exceptionnelle de l'État algérien pour encourager le secteur de l'automobile et qu'il ne s'agit pas d'aller vers une nouvelle politique mais de réorienter celle engagée pour le gouvernement à travers des mesures concrètes «nous n'allons jamais bloquer le secteur automobile».
En d'autres termes le cap est maintenu, il s'agit d'éviter ou de contourner les écueils qui se sont dressés ou se dresseront dans cette longue traversée.
A travers une presse d'opposition – qui d'ailleurs n'a jamais fait mystère de son orientation – un courant politique -tapi dans l'ombre – a saisi l'opportunité de tomber à bras raccourci sur M. Bouchouareb « en tirant sur l'ambulance » -cet ex-responsable est hors course- (chargé de mener par le gouvernement une politique industrielle ambitieuse) tout en écorchant le nouveau ministre, en le refroidissant par spécialistes (?) interposés, que le taux d'intégration ne pourrait être atteint qu'en libérant le marché algérien par une libre implantation avec toutes les mesures d'accompagnement (fiscalité réduite, contrôle du capital, transfert libre du profit, réglementation favorable aux acquisitions etc.…)

Haro sur l'ex-ministre !

Le constat sur l'actuelle étape de l'industrie automobile, consistant dans l'assemblage de kit a fait dire au nouveau ministre qu'il s'agissait d'importation déguisée. Alors qu'une industrialisation de l'automobile suppose une fabrication progressive sur le territoire national avec un taux d'intégration progressif de ses composants.
Même s'il est de son rôle d'évaluer la situation dont il hérite pour se projeter dans l'avenir on ne peut imaginer qu'il a été parachuté dans un désert industriel.
Le marché de l'automobile s'est déployé avec l'ouverture du marché extérieur et a atteint une croissance jamais égalée jusqu'en 2013/14 avec la création de showrooms rivalisant avec des zones de chalandise et de leur qualité d'accueil, avec le recrutement du personnel de vente et pour le service après-vente servi par une disponibilité de PR.
Indéniablement, pour ceux qui l'oublient le parc national de l'automobile s'est étoffé et a contribué à améliorer le mode de vie et agrémenté le cadre de vie par cette disponibilité et ses mesures d'accompagnement – réseau d'entretien et de suivi-.
Ce marché florissant pour les concessionnaires, mais extrêmement coûteux à l'État, devait muter pour asseoir une industrie de l'automobile par ses premiers bénéficiaires – les importateurs- qui avaient pénétré cette filière et noué de solides relations commerciales avec leurs fournisseurs étrangers.
L'expérience avec Renault qui avait donné des premiers résultats positifs -elle est toujours en cours- malgré certains sceptiques, a encouragé le gouvernement à s'ouvrir à d'autres marques.
D'où l'élaboration des cahiers de charges par l'ex-ministre. Que ces derniers aient été jugés insuffisants par M. Mahjoub et qu'il envisagerait de les reformuler avec de nouvelles exigences, ne peut que relever de sa détermination et de ses nouvelles responsabilités à améliorer le dispositif existant et non à vouloir remette en cause le processus engagé avant lui par son prédécesseur.
Il est suicidaire de remettre tout à plat. Tout au plus, la nouvelle équipe a jugé apporter des correctifs à la stratégie industrielle de l'automobile et partant à celle de toute l'industrie.
Elle ne justifie en aucun cas, cette campagne virulente et attentatoire à la politique nationale, contre l'ex-ministre et sa feuille de route.
On s'est saisie de ce prétexte pour mener une campagne virulente, qui s'apparente à un règlement de compte à la suite de harcèlement médiatique à son encontre pour ses supposés différends avec notre capitaine d'industrie M. Rebrab pour ses projets industriels et ses investissements, faisant croire à un conflit de personnes, de rapports de force entre individus -cette tournée avait terni l'image de l'État algérien-.
Comme cette charge nauséabonde contre M. Bouchouarab -c'est tout le pays qui est stipendié-. « Un échec aux relents de scandale » « le grand mensonge ». Les commentateurs dans leurs procès d'intention, concluent à une action délibérée de flouer l'État en détournant les deniers publics vers des intérêts privés tant en monnaie nationale qu'en devises :
1. La stratégie de lancement d'une industrie automobile qui a été inopérante a coûté 70 milliards au trésor public.
2. Les projets de montage ne sont qu'une manière détournée de transférer de la devise à l'étranger, réservée à un cercle restreint de copains.

Il est claire que ces accusations concernent les concessionnaires privés qui se sont lancés dans ce créneau. Les opérateurs publics associés à Renault ne sont pas cités.
Qu'aurait dit le nouveau ministre pour provoquer cette avalanche d'accusations médiatiques ? Questionné à la fois, sur la stratégie de développement de l'industrie automobile de son prédécesseur, que d'une nouvelle politique qu'il envisagerait M. Mahjoub répond clairement : « j'ai soutenu la stratégie exceptionnelle de l'État algérien pour encourager le secteur de l'automobile », « j'ai précisé qu'il ne s'agit pas d'aller vers une nouvelle politique, mais de réorienter celle engagée par le gouvernement à travers des mesures concrètes » ou « nous n'allons jamais bloquer le secteur automobile ».
Retenons que l'industrie automobile est une décision souveraine de l'État et non une initiative personnelle pour «se servir et servir les amis», telle que la tournure médiatique livre à l'opinion.
Le nouveau ministre a fait un état des lieux avec la volonté de vouloir redynamiser le secteur en apportant sa touche. Sans préjuger des résultats des actions qu'il veut entreprendre, il n'aura d'autres choix que de s'appuyer sur l'expérience acquise au risque de voir le secteur en pâtir.
On ne dira rien de nouveau en affirmant que l'industrie automobile ne se réalisera pas dans le court terme, elle est contrainte de traverser plusieurs étapes avant d'aboutir.
Probablement c'est la une nouvelle modulation de ces étapes que M. Mahdjoub et ses équipes comptent redéfinir.
Mais n'est-il pas plus pertinent de permettre à ces nouvelles implantations d'asseoir cette première expérience de montage et de progresser vers d'autres étapes plus exigeantes techniquement tout en se rapprochant d'éventuels sous-traitants déjà spécialisés pour la fabrication de certaines fournitures qu'ils pourront adapter aux exigences du constructeur, et de prospecter pour localiser certains fabricants de pièces de rechanges plus complexes pour les spécialiser avec la coopération d'équipementiers étrangers ou éventuellement leur délocalisation, s'il leur est assuré un plan de charge, que de les contraindre à une production qui serait en corrélation avec un taux d'intégration imposé ?
En tout état de cause l'effet attendu de cette réorientation sera la réduction de la disponibilité de véhicules dont les prix évolueront vers la hausse.
L'envol des prix actuel est la conséquence de la baisse importante des importations (pour ajustement de la balance commerciale exportation/importation). Conséquence de la rareté. La baisse de l'emploi a suivi la même courbe.

Critique du choix et de la démarche économique de la stratégie industrielle

Par-dessus l'opportunité, que cette sortie médiatique, annonciatrice de nouvelles exigences à l'encontre des concessionnaires constructeurs du nouveau ministre -inespéré de compromettre l'ex-ministre -, c'est toute la stratégie de l'État pour asseoir une industrie qui est remise en cause.

Le taux d'intégration qui donne une dimension réelle à cette industrie, ne peut s'élever que par l'existence d'un réseau de sous-traitants de plus en plus dense spécialisé dans le secteur automobile.
Ce réseau peut être constitué pour une part des PME et surtout des PMI existantes dont les activités industrielles peuvent concourir à la fabrication des intrants de la filière automobile sur la base des exigences normatives du constructeur pour leur spécialisation.

Suivra

Comment dormir quand il fait très chaud



Pour pouvoir dormir quand il fait très chaud et que le repos soit réparateur il est important de nous hydrater correctement et d'éviter les repas copieux. Nous adorons les jours d'été car nous pouvons aller à la plage, à la piscine ou nous relaxer au soleil pour obtenir un joli teint...

Le problème commence quand vient la nuit et que nous cherchons à dormir. Cela semble impossible ! Ne vous inquiétez pas car il existe des solutions très intéressantes pour pouvoir dormir quand il fait très chaud.

Été et sommeil : relation impossible ?

Une des questions les plus fréquentes pendant les jours de chaleur est : qu'est ce que je dois faire pour trouver le sommeil ? Se reposer les nuits avec plus de 26Cº semble une mission impossible.
Lorsque la température est élevée cela affecte notre rythme biologique et, par conséquent, cela change la structure normale du sommeil.
Certaines habitudes que nous pouvons mettre en pratique au moment d'aller au lit et qui nous aident à mieux dormir sont entre autre boire beaucoup d'eau pour mieux dormir.
Cependant, lorsqu'il fait très chaud vous devez augmenter la consommation de liquides, car les hautes températures nous font transpirer davantage et, par conséquent, nous nous déshydratons plus même si nous ne faisons pas d'exercice.
Si vous êtes « humide » à l'intérieur et que vous n'avez pas soif il se peut que vous dormiez mieux. Nous vous conseillons également de garder un verre ou bouteille d'eau sur la table de nuit si vous avez soif au petit matin.

Gardez la chambre fraîche

Il n'est pas non plus nécessaire qu'elle se transforme en congélateur mais, au moins, que la température dans cette pièce soit inférieur à 26Cº.
Si vous n'avez pas d'air conditionné, il existe des façons créatives de réfrigérer une chambre comme, par exemple, allumer un ventilateur et mettre un récipient avec des glaçons devant.
Nous vous recommandons aussi de ne pas ouvrir les volets ni les fenêtres pendant la journée mais de le faire uniquement le matin très tôt.

Prenez un diner léger

Il est vrai qu'en été nous mangeons moins et que les menus sont plus légers, car nous préférons les salades et légumes plus que les soupes, ragoûts ou sauces.
Cependant, nous avons également besoin de consommer de petites quantités d'aliments si nous voulons trouver le sommeil plus facilement.
Optez pour les fruits et légumes, yaourts, glaces, jus et milk-shakes avant d'aller au lit (en plus, ils vous aideront à vous hydrater si vous faites partie de ceux qui ne boivent pas beaucoup d'eau).
Évitez les repas copieux, très piquants ou relevés.
Il n'est pas bon non plus de consommer du café ou des boissons rafraîchissantes à base de caféine, car elles activent l'organisme.
Ne faites pas d'exercice le soir
L'activité physique est nécessaire toute l'année, mais durant l'été il faut tenir compte de l'heure adéquate pour faire su sport.
Si nous sortons courir, faisons de la bicyclette ou allons dans une salle de sport, le mieux sera le matin.
Vous ne pouvez pas faire du sport de bonne heure ? Alors n'attendez pas le dernier moment de la journée. On recommande au moins 3 à 4 heures d'intervalles avant d'aller se coucher.
On pense souvent que le sport nous aide à dormir mais, en réalité, il provoque l'excitation de notre organisme.
Par conséquent, nous somme fatigué-e-s physiquement mais nous ne pouvons pas dormir. Si vous voulez vous promenez après le diner, vous devrez attendre un peu avant de vous coucher.

Choisissez des vêtements appropriés

Dormir tout nu ne serait pas totalement une bonne idée, car la température corporelle descend le matin et nous pouvons nous réveiller avec un rhume ou des douleurs musculaires.
Donc nous devons choisir un pyjama léger (si possible, en coton).
Faites également attention aux draps et taies d'oreillers, car d'habitude ils génèrent de la chaleur ou nous font transpirer encore plus. Pas de satin ni de soie. Le mieux est toujours le coton.
Certaines personnes optent pour mouiller le linge du lit avant d'aller se coucher, mais cela n'est pas toujours une bonne idée. Souvenez-vous que si l'humidité touche votre corps vous pouvez tomber malade.
Nous vous recommandons aussi de dormir seul-e ou sur les côtés du lit si vous vivez en couple, ou de considérer la possibilité d'utiliser un matelas ou un sac de couchage à même le sol (le sol est toujours plus frais).

Prenez des douches tièdes

Même s'il fait tellement chaud dehors que vous dormiriez volontiers dans la baignoire avec de l'eau glacée, cela n'est pas conseillé.
Une des raisons principales est que nous tomberions malade ou que nous pourrions souffrir un accident. Mais ce que nous pouvons faire en revanche c'est prendre une douche juste avant d'aller nous coucher.
Optez plutôt pour de l'eau tiède afin que l'organisme ne souffre pas tant la différence de température et commence à transpirer à peine sortit de la douche.

Éteignez toutes les lumières et appareils électriques

Cela ne réduit pas uniquement la température de la chambre, mais aide aussi à nous relaxer pour mieux dormir (ce conseil peut s'appliquer à n'importe quelle époque de l'année). Les appareils électroniques ne doivent pas non plus être en veille ou standby, car ils continuent de diffuser de la chaleur et à consommer de l'énergie.
Substituez les ampoules incandescentes par celles de basse consommation ou fluorescentes pour économiser de l'électricité et, en même temps, ne pas augmenter la chaleur ambiante.

Appliquez des compresses mouillées

Juste avant d'aller vous coucher mouillez quelques chiffons avec de l'eau tiède et appliquez-les sur des zones sensibles à la chaleur comme, par exemple, la nuque, le visage ou les aisselles.
Vous verrez comment vous commencez à vous sentir soulagé-e immédiatement.
Le froid déclenchera un processus appelé vasoconstricteur qui fera descendre la température.
D'autres conseils intéressants pour vous reposer quand il fait chaud sont de faire une courte sieste l'après-midi et de boire une infusion de passiflore, de camomille ou de lavande pour réduire l'anxiété et le stress.

Condoléances

Le Président du Forum de Chefs d'Entreprise, Monsieur Ali HADDAD et l'ensemble des membres, ont appris avec une profonde affliction la nouvelle du décès de Mohamed LOUH, frère du Ministre de la Justice et Garde des sceaux, Monsieur Tayeb LOUH.

En cette douloureuse épreuve, le Président du FCE et l'ensemble des membres, présentent à sa famille et ses proches leurs sincères condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu Tout Puissant l'accueillir en Son vaste Paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

Le Président du Forum des Chefs d'Entreprise
M. Ali HADDAD


LE JEUNE
INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune #قسنطينة #Presid #Gourcuff #Satim #Gaz #3G #UsmAlger #Tebboune #Ligue1 #CAN_2017 #dz
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis #Sahara #الجزائر# #Khadra #sellal #usine_renault #Western_Sahara #maghreb
#Oran2021 #Opep #Brahimi #dz_tech
Economie
Culture
Sports
Regionale
Monde
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

MONDIAUX DE PENTATHLON MILITAIRE

L'Algérie à la 13e place



L'ALGÉRIE s'est classée à la 13e place par équipes des 64es Championnats du monde de pentathlon militaire qui se sont déroulés du 29 juillet au 6 août à Salinas (Equateur). Les représentants algériens (Abdelghani Sadouki, Farid Maâtallah, Noureddine Saïdani, Sbaâ Gherouz et Lounès Allalou) ont récolté un total de 20230,3 points dans un classement dominé par la Chine (21761,8 pts), suivie de la Russie (21660,7 pts) et du Bélarus (21541,2 pts). Au classement individuel, le premier Algérien (Sadouki) est 48e (5123,4 pts), devant Maâtallah (64e, 5053,9 pts), Saïdani (66e, 5039,5 pts), Gherouz (70e, 5013,5 pts) et Allalou (82e, 4936,2 pts) sur 103 classés. La compétition a été remportée par le Chinois Pan Yucheng (1er, 5502,7 pts), l'argent est revenu au Biélorusse Aliaksandr Vasileuski (2e, 5469,5 pts) et le bronze au Russe Aleksei Krylov (3e, 5462,8 pts). Le pentathlon militaire est une épreuve sportive constituée de cinq disciplines : le tir, la course d'obstacles ou parcours du combattant, le 50 mètres nage avec obstacles, le jet de grenades et le cross-country de 8 km.

MONDIAL DE VOVINAM VIET VO DAO

L'Algérie conserve le titre de vice-champion

LA SÉLECTION algérienne de vovinam viet vo dao qui a décroché un total de 27 médailles (12 or, 11 argent et 4 bronze) a conservé le titre de vice-champion du Monde de la discipline, à l'issue de la dernière journée du Mondial-2017 qui s'est déroulé à New Delhi (Inde). La première place du podium est revenue au Vietnam avec 17 médailles d'or, alors que le Cambodge a pris la 3e place avec 4 médailles d'or. La sélection algérienne de vovinam viet vo dao qui a pris part à la 5e édition des Championnats du Monde avec 26 athlètes dont cinq femmes, était conduite par le président de la Fédération algérienne, Mohamed Djouadj. La 4e édition du Mondial de vovinam viet vo dao s'était disputée à Alger en août 2015.

ÉLIM. CAN 2019

Le Bénin menacé d'exclusion

LA SÉLECTION béninoise de football, l'un des adversaires de l'Algérie aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, risque l'exclusion s'il n'indemnise pas sous 30 jours, son ancien sélectionneur le Français Didier Ollé-Nicolle (mai-novembre 2014), rapporte vendredi le site du quotidien sportif L'Equipe. L'ancien entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne) réclame à la Fédération béninoise le versement de ses deux ans de bail au titre de rupture abusive de contrat, ajoute la même source.
La commission de discipline de la fédération internationale (FIFA) vient de lui donner raison en condamnant la fédération béninoise à une amende de 15.000 francs suisses (13.000 euros environ) et donc à régler les salaires non versés à l'actuel coach d'Orléans (Ligue 2 française). A défaut, le pays encourt «une exclusion d'une compétition FIFA».



ATHLÉTISME/MONDIAL 2017

Kenza Dahmani abandonne

L'Algérienne Kenza Dahmani (36 ans) a abandonné dimanche le marathon des championnats du monde d'athlétisme 2017 qui se déroulent à Londres (4-13 août) Le marathon de Londres qui a vu la participation de 92 athlètes a été remporté par la Bahreïnie Rose Chelimo (2h27m11sec), devant la Kényane Edna Kiplagat (2h27m18sec) et l'Américaine Amy Cragg (2h27m18sec).

Mme Dahmani (36 ans) avait, pourtant l'ambition de terminer parmi les 30 premières, mais a dû abandonner la course après les 10 kms bouclés en 36:40.56, alors qu'elle avait achevé les 5 premiers km en 18:20.52.
Il est à rappeler que Kenza Dahamani a été la première parmi les participants à réaliser les minima pour les mondiaux de Londres. Mme Dahmani (36 ans) avait, pourtant l'ambition de terminer parmi les 30 premières, mais a dû abandonner la course après les 10 kms bouclés en 36:40.56, alors qu'elle avait achevé les 5 premiers km en 18:20.52.
Il est à rappeler que Kenza Dahamani a été la première parmi les participants à réaliser les minima pour les mondiaux de Londres. Auparavant, Abdelmalik Lahoulou s'était qualifié pour les demi-finales de l'épreuve du 400 mètres haies en terminant la seconde série en 3è position en 49.78, derrière le vainqueur, l'Américain TJ Holmes (49.35) et le Jamaïcain Jaheel Hyde (49.72). De son côté, l'Algérien Bilal Tabti s'était qualifié en finale de l'épreuve du 3000 mètres steeple, alors que son compatriote Hichem Bouchicha avait été éliminé.

Tori Bowie sacrée championne du monde du 100m

La nouvelle reine du 100m, c'est Tori Bowie ! L'Américaine a créé la surprise en finale dimanche à Londres en s'imposant en 10"85. En se jetant littéralement, elle a devancé sur la ligne Marie-Josée Ta Lou (10"86) et Dafne Schippers (10"96).
La grande favorite, Elaine Thompson, a complètement raté sa course en terminant à la 5e place en 10"98. Tremblement de terre à Londres. Au lendemain de la chute d'Usain Bolt sur la finale du 100m messieurs, Tori Bowie est devenue la nouvelle championne du monde du 100m, dimanche soir, en battant à la surprise générale la Jamaïcaine Elaine Thompson, championne olympique en titre et grande favorite de la course, seulement 5e et privée de podium.
Vainqueur de la course au "casser", l'Américaine, auteur d'un chrono en 10"85 a assuré un incroyable doublé pour les Etats-Unis au lendemain du sacre de Justin Gatlin. C'est la première fois depuis l'édition 2005 que team USA reprend l'intégralité des commandes du sprint mondial messieurs et dames. L'Ivoirienne Marie-José Ta Lou, exceptionnelle pendant les trois-quarts de la course et auteur d'un temps en 10"86, a pris la médaille d'argent devant la Néerlandaise Dafne Schippers, qui a terminé en 10"96.

Le Kényan Geoffrey Kipkorir Kirui sacré sur le marathon

Le Kenyan Geoffrey Kipkorir Kirui a remporté le marahon des Mondiaux à Londres au terme d'un scénario fou, grâce à son meilleur temps de la saison en 2h08'27". Parti largement en tête à dix kilomètres de l'arrivée, l'Ethiopien Tamirat Tola s'est complètement écroulé dans le final, terminant tout de même médaillé d'argent. Le Kényan Geoffrey Kipkorir Kirui a poursuivi la longue tradition victorieuse de son pays en décrochant dimanche le titre de champion du monde 2017 du marathon, dans les rues de Londres.
En 2h08'27", Kirui est devenu le cinquième Kenyan à remporter ce titre, et a devancé l'Ethiopien Tamirat Tola (2h09'49") et le Tanzanien Alphonce Felix Simbu (2h09'51").

Real madrid-manchester united, un duel entre Zidane et Mourinho en supercoupe d'Europe

SI LES HOMMES de José Mourinho ont remporté la Ligue Europa face à l'Ajax d'Amsterdam en fin mai, le Real Madrid s'est offert sa douzième Ligue des champions face à la Juventus ce samedi 3 juin. Les deux équipes vont se retrouver en Macédoine aujourd'hui pour disputer la Supercoupe d'Europe.Vainqueur à trois reprises, le Real Madrid a l'occasion de se rapprocher du record du FC Barcelone, quintuple vainqueur de la Supercoupe, un trophée mis en jeu pour la première fois en 1973. Cristiano Ronaldo fait partie du groupe de 24 joueurs convoqué par l'entraîneur du Real Madrid Zinédine Zidane pour disputer la Supercoupe d'Europe contre Manchester United mardi à Skopje, a annoncé le club madrilène sur son site lundi. L'attaquant portugais du Real Madrid, mis en examen pour fraude fiscale en Espagne, n'a repris l'entraînement que samedi, de retour de vacances prolongées après la troisième place remportée en Coupe des Confédérations avec le Portugal le 2 juillet. United a déjà remporté la Super Coupe de l'UEFA, compétition organisée depuis 1973, en 1991, contre l'Étoile Rouge vainqueur de la C1, grâce à un but de Brian McClair.
Les Red Devils ont perdu contre la Lazio et le Zenit, en 1999 et 2008.



MCA : Vazquez ne viendra pas

En effet, tout le monde attendait la venue de Vázquez hier à Alger pour signer son contrat et entamer son travail avec le Mouloudia Club d'Alger. Seulement, le coach a décidé de ne pas venir.

Ce fut la grosse panique dans la maison mouloudéenne, car personne n'a compris pourquoi le coach a décidé de ne pas venir encore une fois hier. Renseignement pris au niveau de la direction, l'entraîneur ibérique a demandé la fiche de la composante du staff technique, KSK a envoyé tous les renseignements concernant les membres du staff technique.

Dans la soirée de samedi dernier et après avoir confirmé son arrivée à Alger à Compéétition, le lendemain, Vazquez aura une conversation téléphonique avec le directeur sportif du MCA, Kamel Kaci- Saïd, où il lui annonça clairement que sa condition pour venir à Alger est de venir avec son propre staff. KSK, qui avait déclaré au coach à l'avance qu'il y avait un staff en place et que l'Espagnol n'a pas trouvé d'inconvénient à tout cela, s'est trouvé contrarié par ce changement brusque et comme il défend les intérêts du Mouloudia Club d'Alger, alors, il a fait savoir au coach qu'au départ il savait qu'il y avait un staff en place qu'il ne peut changer et cela était bien avant de parler du volet argent et du contrat. Car, pour KSK, tous les points étaient discutés et donc, rien ne devait poser problème. Mais, en imposant son staff à KSK, ce dernier a refusé catégoriquement, alors, les deux hommes se



sont arrêtés là. KSK a campé sur sa position de ne pas virer son staff, alors que du côté de Vázquez, lui aussi n'avait rien à ajouter. Et donc, la messe est dite, pas de Vazquez au Mouloudia. Par ailleurs, n apprend de source sûre que le directeur sportif du MCA, Kamel Kaci-Saïd, avait préparé un plan B. D'ailleurs, il a assuré à ses proches qu'il ne dira pas le nom du nouvel entraîneur jusqu'à que ce dernier soit présenté à la presse.

KSK veut garder secret l'identité de l'entraîneur,., et il explique ceci par le fait que plusieurs coaches étaient au départ d'accord pour prendre la tête du staff technique du MCA, à l'image de Shehata, Bencheikha, Courbis, pour ne citer que ceux-là et maintenant Vazquez qui a changé de décision et c'est officiel, pas de Vázquez au Mouloudia. KSK se retrouve une énième fois à la recherche d'un entraîneur d'envergure,. Compétition.dz

ENTRAÎNEURS DES DIFFÉRENTS PALIERS

Les exigences de la DTN

LA DIRECTION technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a établi le niveau de qualification requis pour les entraîneurs des différents championnats des seniors et des jeunes catégories pour la saison 2017-2018, rapporte dimanche la FAF sur sa page officielle sur Facebook. Ainsi, pour les équipes évoluant en Ligue 1 et Ligue 2, il est exigé que l'entraîneur principal ou l'assistant des seniors ou le Directeur technique sportif (DTS) soit titulaire du diplôme CAF A ou UEFA A de 3e degré. Pour les équipes de la division nationale amateur (DNA), il est requis le diplôme CAF B de 3e degré, alors que pour celles de la division interrégions, l'entraîneur doit posséder le diplôme CAF C de 2e degré ou le diplôme FAF 3. De leur côté, les entraîneurs des clubs de la division régionale 1 doivent être titulaires du diplôme FAF 3 de 1er degré et ceux de la régionale 2 du diplôme FAF 2. Enfin, pour les équipes des divisions Honneur et Pré-honneur, il est requis le diplôme FAF 1.

Pour ce qui est des préparateurs physiques, il est exigé pour toutes les équipes seniors, tous paliers confondus, le diplôme fédéral spécifique à cette spécialité, alors que pour les entraîneurs des gardiens de but, il est requis le diplôme FAF N2/N1 pour tous les paliers, sauf pour les divisions Honneur et Pré-honneur où ce poste n'est pas soumis à diplôme. Les équipes de jeunes n'échappent pas à l'exigence de niveau. Ainsi, pour entraîner les catégories U21, U19, U17, U16 et U15 des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, il est exigé le diplôme CAF A de 3e degré (le même que celui exigé pour les seniors), alors que pour la catégorie U14, il est demandé le diplôme CAF A ou CAF B de 3e degré, et pour celle des U13, il est requis le diplôme CAF C de 2e degré ou FAF 3. Dans la Division nationale amateurs, entraîner les catégories U19, U17 et U16 requiert le diplôme CAF B de 3e degré alors que le diplôme CAF C de 2e degré ou FAF 3 est nécessaire pour entraîner les équipes des U15, U14 et U13. Pour ce qui est des équipes de jeunes de la Division inter-régions, il est exigé le diplôme CAF C de 2e degré ou FAF 3. Dans la Division régionale 1, il est exigé des entraîneurs des U19, U17, U15 et U14 d'être titulaires d'un diplôme FAF 2, alors que ceux des U13 doivent être en possession d'un diplôme FAF 1.

Enfin, pour toutes les équipes de jeunes des Divisions régionale 2, Honneur et Pré-honneur, il est exigé le diplôme FAF 1. Ces diplômes sont requis pour les entraîneurs algériens et pour les entraîneurs étrangers recrutés pour exercer en Algérie, souligne l'instance fédérale. Cette dernière rappelle que le bureau fédéral, lors de sa dernière réunion du 26 juillet, avait décidé d'octroyer une dérogation aux anciens joueurs internationaux possédant un contrat de travail pour exercer sans le diplôme exigé pour leur poste à condition qu'ils s'inscrivent pour une session de formation pour l'acquisition du diplôme requis ; faute de quoi, leurs dérogations seront annulées.

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

1er match amical de l'USM Alger en Turquie

L'USM ALGER (Ligue 1 algérienne de football) qui se trouve depuis vendredi à Izmit en Turquie pour un stage préparatoire de douze jours en vue de la saison footballistique 2017-2018, jouera aujourd'hui son premier match amical face au club local de Mersin Idman (18h00 algériennes), a annoncé le club algérois sur son site officiel. L'équipe d'Idman, pensionnaire de la deuxième division turque, a évolué la saison dernière en division une. Selon la même source, les "Usmistes" disputeront une seconde rencontre amicale, vendredi prochain face à la formation qatarie d'Al Kharitiyaht sport. Outre le recrutement du milieu défensif malien Soumaila Sidibé (ex-MO Béjaïa), l'USMA a assuré lors du mercato estival l'arrivée de l'attaquant Okacha Hamzaoui (ex-Nacional Madeira/Portugal, prêt d'un an), du milieu de terrain Faouzi Yaya (ex-MO Béjaia/ trois ans), du défenseur Redouane Cherifi (ex-USM Bel-Abbès/quatre ans) et du milieu de terrain Oussama Chita (ex-MC Alger/quatre ans).

Les partenaires du gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche seront concernés en septembre prochain par les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique contre les Mozambicains de Ferroviario de Beira.

ARAB CHAMPIONSHIP :

L'Espérance vainqueur final

L'ESPÉRANCE de Tunis a remporté l'Arab Championship ce soir au Stade Borg Al Arab d'Alexandrie (Égypte). Les Tunisiens se sont imposés après prolongation face à la coriace équipe jordanienne d'Al Faisaly. Les Sang et Or ont fait le break lors des dix premières minutes de la seconde période, les deux équipes ayant rejoint les vestiaires sur un score vierge (0-0).

Sur un doublé de Bguir (46' et 54'), le club tunisois pensait avoir fait le plus dur. Mais les Jordaniens vont revenir dans le coup dans les vingt dernières minutes. Zuway (72') et Baniateyah (88') vont renverser la vapeur. Les deux équipes vont devoir recourir à la prolongation pour se départager.

Croatie : Soudani ouvre son compteur but



PREMIER but de la saison pour Hillel Soudani, cette saison face au Hadjduk Split, un club qui réussit bien à l'international algérien. Il aura donc fallu attendre le 4e match de championnat pour que Soudani ouvre son compteur-but. Alors que son club venait de prendre l'avantage à la 78e par Daniel Olmo, Soudani corse la marque à la 80e, en récupérant dans la surface un ballon repoussé par le gardien après une tentative infructueuse de son coéquipier. L'attaquant algérien reprend le ballon et l'expédie en force dans la lucarne du gardien de Split. Avec cette victoire, le Dinamo prend seul la tête du Championnat de Croatie avec 10 point en 4 matchs.

Belgique : Hanni offre la victoire face à Ostende



LES MAUVES ont battu Ostende pour leur retour au stade Constant Vanden Stock. Grâce à un but de Sofiane Hanni (77e), Anderlecht a battu Ostende dimanche (1-0) dans un match comptant pour la deuxième journée de la Jupiler Pro League. Au classement, les Bruxellois comptent quatre points, comme le Standard et l'Antwerp, qui s'est imposé à Gand (0-1) dans l'après-midi. Dans un match terne, il a fallu attendre le coaching de René Weiler, qui a sorti un défenseur, Appiah, pour un milieu, Nicolae Stanciu (73e), obligeant Hanni à monter d'un cran. La tactique a immédiatement porté ses fruits puisque le capitaine a suivi une montée d'Onyekuru et a inscrit le but de la victoire (77e, 1-0) sur le ballon repoussé par le gardien.

LOSC : Bielsa encense Benzia



LE PREMIER responsable de la barre technique de Lille, Marcelo Bielsa a évoqué la prestation de son attaquant, Yassine Benzia lors du match d'aujourd'hui face au FC Nantes : «Benzia est un joueur qui fournit très bien ses attaquants. Il sait très bien se démarquer, il a réussi à trouver des espaces dans le dos des milieux adverses et a construit une grande partie de notre jeu offensif aujourd'hui. Mais les deux ailiers, tant à gauche (Araujo) qu'à droite (El Ghazi), ont aussi bien rempli leur mission.» a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre.

DES SQUELETTES VIEUX DE 700 ANS DÉCOUVERTS MAIN DANS LA MAIN



ILS ONT EMPORTÉ leur amour jusque dans la tombe. Deux squelettes vieux de 700 ans ont été découverts dans une chapelle de Leicestershire, en Angleterre. Détail adorable: ils se tenaient la main. Ce sont des bénévoles de la région qui ont fait cette trouvaille sur le site datant du 14e siècle. Les archéologues se demandent pourquoi ce couple a été enterré dans une chapelle au lieu de l'église de Hallaton. Ils estiment que l'endroit devait être un lieu de pélerinage. Ils pensent également qu'un enterrement dans l'église a pu leur être interdit parce qu'ils étaient des criminels, des étrangers ou des malades. Neuf autres corps ont été découverts non loin de ce couple visiblement très amoureux.

Poutou de dos devient un mème : ce qu'il a vraiment dit



L'IMAGE de Philippe Poutou - très en forme lors du Grand Débat de hier soir - discutant avec ses conseillers et tournant le dos à la caméra est donc devenue un mème. Les internautes se sont amusés à imaginer ce qu'a bien pu dire le candidat du Nouveau Parti Anticapitaliste. Ce mercredi, celui-ci a révélé à l'Obs le réel contenu de ces échanges. Philippe Poutou a répondu à cette question par SMS aux journalistes de l'Obs: "Je leur demandais conseils, si ce que je disais ça allait, je voulais être rassuré, manque de confiance, peur de mal faire, besoin du soutien et du regard des proches qui étaient derrière moi", a-t-il indiqué de manière très humble. Julien Salingue (l'homme en rouge sur l'image) a également expliqué à l'hebdomadaire français ce qu'il se disait entre eux sur le plateau. "La réponse risque d'être décevante: je ne sais pas exactement à quel moment la 'photo' a été prise, donc je ne suis pas certain de ce qu'on se disait à ce moment-là. On a en réalité échangé à plusieurs reprises à base de: "C'était bien ? - Oui, nickel" ; "Vous pensez que je reprends la parole sur ce thème? - Non, c'est bon" ; "La Guyane, j'en parle plutôt en conclusion? - Oui." "Philippe, essaie de parler moins vite. - Ouais je sais.". "Des échanges qui se situent dans la continuité du travail collectif qui soutient la campagne de Philippe, et qu'on avait décidé de poursuivre si besoin sur le plateau, même si c'est 'inhabituel'", a-t-il résumé.

Le saviez-vous

D'OÙ VIENT LE TAUREAU DE LA LAMBORGHINI ?



Le monde de la tauromachie, ou la corrida, est un élément clé de l'identité de la célèbre marque de voitures de sport, Lamborghini. En effet, Ferruccio Elio Arturo Lamborghini, créateur de la marque, était très impressionné par les taureaux et passionné par la corrida, de plus, son signe zodiacal n'était autre que le taureau. Il a donc adopté un taureau en posture agressive comme logo de la marque.

UN BÉBÉ PRÉMATURÉ NAÎT SUR UN VOL TURKISH AIRLINES



UN PETIT PASSAGER inattendu a pointé le bout de son nez sur un vol Turkish Airlines reliant Conakry en Guinée à Ouagadougou au Burkina Faso.

Nafi Diaby, enceinte de 28 semaines, a ressenti de violentes contractions alors que l'avion avait déjà pris de la hauteur. Pas le temps de réfléchir, il a fallu agir: l'équipage s'est rassemblé pour aider la maman à donner la vie de la façon la plus confortable et la moins douloureuse qui soit malgré les circonstances. L'accouchement s'est bien passé et les hôtesses de Turkish Airlines ont pris la pose avec le nouveau-né.



"La maman a accouché debout et plusieurs passagers nous ont aidés", a expliqué l'une des hôtesses. Une ambulance attendait la mère et sa petite fille sur le tarmac de l'aéroport. Elles ont été emmenées à l'hôpital pour toutes les vérifications d'usage. Sur Twitter, Turkish Airlines revient sur ce joli incident: "Bienvenue à bord Princesse! Applaudissements pour notre équipage!"



DRÔLE DE PRISE DE BEC AU FESTIVAL DE QUÉBEC

LE FESTIVAL d'été de Québec, qui fêtera ses 50 ans du 6 au 16 juillet, n'aura pas d'affiche promotionnelle "traditionnelle", pour la première fois de son histoire, apparemment en raison de la guerre d'ego de ses têtes d'affiche en quête de la meilleure place, selon une information diffusée la semaine passée par les médias canadiens et relayée mardi par Wallonie-Bruxelles Musiques.

"On ne fera pas l'affiche traditionnelle parce que personne ne voulait lâcher le morceau. Ça allait jusqu'aux menaces d'annulation", a expliqué Louis Bellavance, directeur de la programmation du festival, cité par Le Journal de Québec, précisant qu'une tête d'affiche "de haut niveau", qui "voulait être au même point que Metallica", a d'ailleurs été annulée. "Je ne voulais même pas leur demander. Ça ne faisait aucun sens", a estimé M. Bellavance. La conférence de presse organisée mercredi dernier pour dévoiler la programmation de l'événement a été retardée de trois heures à cause des négociations des grands noms à aligner sur l'affiche. Faute de compromis, l'affiche a été purement abandonnée. "Je dois être le premier à en être arrivé à cette conclusion-là, parce que j'imagine que les autres ont trouvé une solution, mais moi je n'en avais plus", a concédé le directeur de la programmation, cité par Le Soleil. "Une première pour nous, une première -à ce que je sache- pour un festival important", a commenté Louis Bellavance en conférence de presse au sujet de l'absence d'affiche pour le FEQ en 2017. "La vidéo va nous servir de véhicule promotionnel, et bien sûr le site web, la grille de programmation où tout se retrouve, mais le poster traditionnel, on va y aller avec un ordre alphabétique, parce que c'était difficile de gérer tout ça. Ne cherchez pas d'où ça vient, c'était difficile de la première ligne à la cinquième ligne d'essayer de savoir qui va où là-dedans, et qui est plus important que qui, et qui va à gauche, à droite, en haut, en bas, difficile au point où c'en était impossible (...) On laisse tomber et ce n'est pas grave du tout parce que ça n'affectera en rien nos activités, mais ça met en lumière à quel point cette affiche-là est forte", a-t-il vanté.Gorillaz, Nick Jonas, Nicolas Michaux, Peter Peter, Tété, The Who et Wolf Parade, entre autres, sont venus s'ajouter aux artistes précédemment annoncés, dont Amadou et Mariam, Backstreet Boys, Ben L'Oncle Soul, Flume, Isabelle Boulay, Kendrick Lamar, Les Cowboys Fringants, Les Trois Accords, Metallica, Michel Fugain, Muse, Pink et The Strumbellas. A titre de comparaison, le pass pour les onze jours de spectacles est disponible pour 95 dollars canadiens (frais compris), soit environ 65 euros.

Questions ?
Réponses !

PIQÛRE DE MÉDUSE : QUE FAIRE RAPIDEMENT ?



Lors d'une piqûre de méduse, au contact de ses filaments, vous allez ressentir une douleur intense, tout à fait comparable à celle d'une décharge électrique. Elle va rapidement laisser place à une sensation de brûlure. Ne frottez surtout pas, ne faites pas saigner les parties du corps qui ont été touchées et n'essayez pas non plus d'aspirer le venin. Ce serait peine perdue…

L'important en cas de piqûre de méduse est d'agir au plus vite :
• Commencez par rincer la zone lésée avec de l'eau de mer. Surtout pas d'eau douce ;
• Ensuite, continuez l'opération en mélangeant du sable à l'eau de mer ;
• Frottez doucement sans acharnement pour ôter les derniers fragments de filaments qui seraient encore présents sur la peau ;
• C'est seulement après que vous pourrez soulager la douleur avec une pommade antihistaminique.

Les espèces de méduses des côtes françaises ne présentent en principe pas de danger. Toutefois, si les symptômes persistent après la piqûre de méduse ou si la victime de l'accident présente des symptômes inquiétants comme une pâleur, des difficultés à respirer ou de la fièvre, consultez un médecin.

Moustiques : comment combattre leur résistance aux insecticides ?

Les moustiques sont vecteurs de maladies humaines. Les contrôler reste donc un enjeu sanitaire mondial. Leur capacité à résister aux traitements insecticides menace aujourd'hui la prévention des épidémies. Des chercheurs ont identifié de nouveaux marqueurs génétiques de la résistance des moustiques aux insecticides permettant de mieux détecter ces résistances sur le terrain.

La capacité des moustiques à résister aux insecticides représente une menace sérieuse pour la prévention des maladies telles que le paludisme, la dengue et le Chikungunya. La détection et le suivi des résistances développées par les populations naturelles de moustiques sont essentiels tant que des solutions alternatives aux insecticides ne seront pas mises en place.
Certains mécanismes de résistance sont, aujourd'hui encore, mal compris. Par exemple, les facteurs génétiques de la résistance métabolique des moustiques, liée à la dégradation des insecticides par l'intermédiaire d'enzymes de détoxication, restent encore méconnus. Une équipe du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'institut de Recherche pour le développement (IRD), de l'université Claude Bernard Lyon 1, de l'université Joseph Fourier de Grenoble et de l'institut Pasteur de la Guyane a utilisé une approche originale de séquençage massif de l'ADN pour identifier les bases génétiques de cette résistance chez le moustique Aedes aegypti, proche cousin du moustique-tigre et vecteur de la dengue et du Chikungunya dans les zones tropicales. En effet, plutôt que de séquencer le génome entier du moustique — une méthode coûteuse et laborieuse —, les chercheurs ont ciblé, par bio-informatique, plus de 760 gènes potentiellement impliqués dans la résistance aux insecticides. Après avoir analysé ces gènes par séquençage très haut débit, ils ont déterminé que l'augmentation de l'activité des enzymes de détoxification des moustiques résistants était fréquemment provoquée par l'accroissement du nombre de copies des gènes codants pour ces enzymes. Ils ont également montré que des mutations affectant ces



enzymes pouvaient augmenter la biodégradation des insecticides chez les moustiques résistants.

La réutilisation des enzymes de détoxication

Les chercheurs ont également observé que les biomarqueurs de la résistance semblent peu conservés selon les continents. Ces résultats suggèrent que, parmi le large panel d'enzymes de détoxication acquis par les moustiques au cours de leur évolution (parfois plus de 200 gènes), la réutilisation de certaines d'entre elles par les moustiques pour résister aux insecticides chimiques dépend étroitement de l'histoire évolutive des populations. Cette histoire est influencée par les flux de gènes entre populations, l'apparition de mutations mais également par leur environnement, par exemple l'utilisation de pesticides dans l'agriculture.

Ces travaux publiés dans la revue Genome Research, le 23 juillet 2015, représentent une avancée majeure dans la compréhension des mécanismes génétiques développés par les moustiques pour s'adapter aux insecticides et ouvrent de nouvelles perspectives pour les détecter de manière précoce, via des tests moléculaires par exemple, afin de mieux les combattre sur le terrain en adaptant de façon efficace les traitements aux différents phénomènes de résistance. Ces recherches ont aussi permis d'initier le consortium Wired (Worldwide mapping of Insecticide REsistance in Dengue vectors) qui regroupe plus de 40 pays et dix institutions afin de réaliser la première cartographie mondiale des mécanismes de la résistance des moustiques aux insecticides. Cette initiative de grande envergure a déjà reçu le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au cœur des premières galaxies, pour la première fois

GRÂCE AU RADIOTÉLESCOPE ALMA, les astronomes ont entrevu pour la première fois la structure des toutes premières galaxies de l'Univers, qui, jusque-là, n'apparaissaient que sous forme de taches faiblement lumineuses. De quoi mieux comprendre leur formation et la façon dont elles ont dissipé le brouillard cosmique à l'époque de la réionisation.
Lorsque les toutes premières galaxies se sont formées, quelques centaines de millions d'années après le Big Bang, l'Univers était empli d'un brouillard de gaz d'hydrogène. À mesure toutefois que les sources de lumière — tant les étoiles que les quasars alimentés par de vastes trous noirs — se sont multipliées, ce brouillard s'est dissipé et l'Univers est devenu transparent au rayonnement ultraviolet. Les astronomes appellent cela l'époque de la réionisation. Jusqu'à présent, ces premières galaxies, qui revêtaient l'aspect de taches faiblement lumineuses, demeuraient mystérieuses. De nouvelles observations effectuées au moyen d'Alma (Atacama Large Millimeter/submillimeter Array), et rendues possibles grâce à la



toute puissance de ce réseau, sont toutefois sur le point de lever en partie ce voile de mystère.
Une équipe d'astronomes emmenée par Roberto Maiolino (Laboratoire Cavendish et institut Kavli dédié à la cosmologie, université de Cambridge) a pointé Alma en direction de galaxies dont l'existence, quelque 800 millions d'années après le Big Bang, était avérée (redshifts de 6,8 à 7,1). Les astronomes n'ont pas cherché à analyser la lumière en provenance des étoiles, mais plutôt la faible lueur émise par le carbone ionisé (cette raie spectrale tout à fait singulière emporte une grande partie de l'énergie injectée par les étoiles et permet aux astronomes de connaître la distribution du gaz froid à partir duquel les étoiles se forment) constituant en partie les nuages de gaz à partir desquels les étoiles se formaient.
Leur objectif était d'étudier l'interaction entre une jeune génération d'étoiles et les nuages de gaz froid qui se sont formés au sein de ces premières galaxies.

Voir la structure interne des premières galaxies

Les astronomes n'ont pas davantage recherché les rares objets extrêmement brillants — tels des quasars et des galaxies caractérisées par des taux particulièrement élevés de formation d'étoiles — qui avaient fait l'objet d'observations antérieures. Ils se sont plutôt concentrés sur les galaxies plus classiques et bien plus nombreuses qui ont réionisé l'Univers et nous entourent aujourd'hui.
De l'une de ces galaxies, notée BDF2399, Alma a pu capter un signal, certes faible mais clair, produit par le carbone ionisé. Toutefois, cette lueur ne provenait pas du centre de la galaxie mais de sa périphérie.

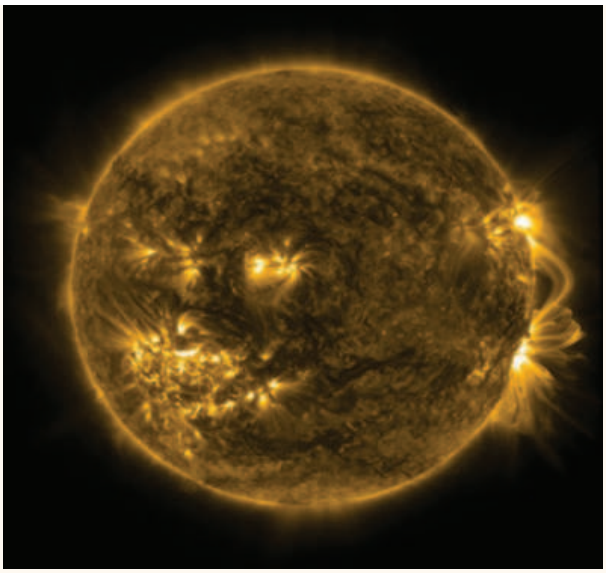
Pourquoi la température de l'atmosphère du Soleil est beaucoup plus chaude que sa surface ?

Comment la température de l'atmosphère du Soleil peut-elle atteindre jusqu'à un million de degrés, alors que celle de la surface de l'étoile est d'environ 6 000 °C ? En simulant l'évolution d'une partie de l'intérieur et de l'extérieur du Soleil, des chercheurs du Centre de physique théorique (CNRS/École polytechnique) et du laboratoire Astrophysique, instrumentation-modélisation (CNRS/CEA/Université Paris Diderot) ont identifié les mécanismes apportant l'énergie capable de chauffer l'atmosphère solaire.

La température du Soleil, qui atteint environ 15 millions de degrés en son cœur, décroit progressivement pour chuter à 6 000 degrés à sa "surface". Elle devrait alors logiquement continuer à décroitre dans l'atmosphère. Pourtant, elle atteint environ 10 000 degrés dans la chromosphère et plus d'un million de degrés dans la couronne. Quelle est la source d'énergie capable de fournir et de maintenir l'atmosphère à de telles températures ? Une question qui représente un des grands problèmes de l'astrophysique depuis environ un siècle, d'autant plus importante qu'elle est associée à la source du vent solaire qui parvient jusqu'à la Terre.

S'il paraissait acquis qu'une partie de l'énergie de l'intérieur du Soleil parvenait à atteindre ces couches externes, le mécanisme restait mystérieux. Ces chercheurs se sont concentrés sur le champ magnétique à petite échelle, d'aspect "poivre et sel" en dehors des taches.

Des modèles numériques performants et les calculateurs du Centre de physique théorique (CNRS/École polytechnique) et de l'Idris du CNRS ont permis d'effectuer une simulation pendant quelques heures à partir d'un modèle constitué de plusieurs couches, l'une interne et les autres atmosphériques. Les chercheurs ont alors constaté que la fine couche sous la surface du Soleil se comporte en fait comme une "casserole" de petite épaisseur contenant un plasma en ébullition, chauffée par le bas et formant des "bulles" associées à des granules. Ce potage de plasma en ébullition est alors responsable d'un phénomène dynamo qui amplifie et maintient le champ magnétique : ce dernier, en sortant vers la surface, prend une apparence poivre et sel et forme des concentrations moins nombreuses, de plus grosse taille, de durée de vie plus longue et baptisées "méso-taches" solaires, le tout concordant avec les observations.



Les scientifiques ont également découvert qu'une organisation semblable à une mangrove apparait autour des méso-taches solaires : des "racines chromosphériques" enchevêtrées plongent entre les granules, entourant des "troncs d'arbres magnétiques" qui s'élèvent dans la couronne et sont associés au champ magnétique à plus grande échelle.

Leurs calculs ont montré que, dans la chromosphère, le chauffage de l'atmosphère est assuré par de multiples micro-éruptions survenant dans les racines de la mangrove porteuses de courant électriques très importants, au rythme des "bulles" issues du plasma en ébullition. Ils ont également découvert que des évènements éruptifs plus importants et moins nombreux existent au voisinage des méso-taches mais ne permettent pas de chauffer la couronne plus haute et à plus grande échelle.

Cette dynamique éruptive engendre alors des ondes "magnétiques" le long des troncs un peu comme un son sur une corde pincée, en se propageant le long de celle-ci. Ces ondes transportent alors l'énergie vers la couronne plus haute et leur dissipation progressive chauffe celle-ci. Leurs calculs montrent aussi qu'en retombant vers la surface, la matière éjectée forme des tornades, elles-mêmes observées. Des jets de plasma fins, proches de ces arbres, sont également produits et représentent les spicules[1] découverts récemment. Autant de phénomènes, observés jusqu'ici individuellement et non expliqués, qui sont divers canaux d'énergie issus du plasma[2] bouillonnant, et non la source unique invoquée.

Les chercheurs ont constaté que le flux d'énergie de leurs mécanismes correspond à celui requis par toutes les études pour maintenir le plasma de l'atmosphère solaire à sa température : 4 500 W/m2 dans la chromosphère et 300 W/m2 dans la couronne.

Comment les pucerons manipulent les défenses immunitaires des plantes



POUR SE NOURRIR, les pucerons ont développé un mécanisme inhibant les défenses immunitaires de la plante. Des chercheurs de l'Inra et du CNRS révèlent pour la première fois que le puceron détourne l'un de ses propres mécanismes de défense pour attaquer et réprimer les réponses immunitaires de la plante hôte. Ces travaux sont publiés dans la revue Current Biology le 25 juin 2015.

Les pucerons sont des insectes phytophages responsables de dommages importants dans de nombreuses cultures agricoles. A ce jour, les mécanismes moléculaires qui permettent au puceron de prélever la sève sans être rejeté par le système immunitaire de la plante sont encore peu connus.

Des chercheurs de l'Inra et du CNRS ont étudié deux espèces de pucerons différentes : le puceron du pois (Acyrthosiphon pisum) et le puceron du pêcher (Myzus percicae). Chez ces deux espèces, ils ont découvert la présence de plusieurs molécules MIF -pour facteurs inhibiteurs de la migration des cellules macrophages- dont cinq chez le puceron du pois et trois chez le puceron du pêcher. Ces protéines jouent un rôle important dans la modulation des réponses immunitaires chez les vertébrés mais n'ont pas encore été décrites chez le puceron.

Observation inattendue : parmi ces protéines, la MIF1, se retrouve dans les glandes salivaires des deux espèces de puceron. Elle est sécrétée avec la salive suggérant ainsi un rôle dans le processus d'alimentation du puceron. Des travaux complémentaires ont montré que les pucerons ont besoin de MIF1 pour exploiter une plante. En effet, une fois libérée dans les tissus de la plante, la protéine inhibe de manière considérable ses réponses immunitaires, empêchant par exemple, l'une des premières réactions de défense contre le parasite, à savoir le renforcement de la paroi végétale par apposition d'un polymère polysaccharidique (la callose). A contrario, les pucerons chez lesquels l'expression de la protéine MIF1 a été réprimée ne peuvent plus s'alimenter et enregistrent une forte mortalité.

Comment, au cours de l'évolution, les pucerons ont-ils détourné un élément de régulation de leur propre système immunitaire (qui leur permet de lutter contre les infections) en un mécanisme leur permettant d'améliorer leur activité parasitaire ? Il est connu que certains parasites d'animaux vertébrés, tels que les nématodes, les tiques et les protozoaires, utilisent des protéines MIF pour moduler la réponse immunitaire de leurs hôtes respectifs. Toutefois, c'est la première fois que l'on démontre qu'une telle protéine sécrétée par un parasite phytophage peut manipuler la réponse immunitaire d'une plante.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

Félicitations



La famille Hamidi félicite chaleureusement leur fille Dalia, qui a décroché haut la main son bac. Ton père et ta mère sont fiers de toi et te souhaitent d'autres succès incha'Allah.
Bravo DALIA !

Félicitations



La famille Ourzik félicite chaleureusement leur fille Chahinez, qui a décroché haut la main son bac. Ton père et ta mère sont fiers de toi et te souhaitent d'autres succès incha'Allah.
Bravo CHAHINEZ !



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Conseils Pour Prévenir La Chute Des Cheveux



La chute des cheveux et leur santé sont deux choses qui nous concernent tous. Beaucoup de personnes voient leurs cheveux tomber jour après jour, et se retrouvent avec une chevelure moins dense que la normale. Comment remédier à ce problème ? Il est clair que l'influence génétique joue un grand rôle, mais nous pouvons toutefois profiter des bienfaits de certains éléments pour prévenir la chute des cheveux. Dans la suite de cet article, nous vous donnerons cinq conseils efficaces.

Une bonne alimentation

Consommer les bons nutriments, et ne manquer d'aucun minéral contribue fortement à la santé de nos cheveux. Vous devez savoir que si, par exemple, vous souffrez d'une carence en fer ou en zinc, vos cheveux seront plus faibles et plus fragiles, et auront donc tendance à tomber plus facilement.

De plus, un déficit en un autre composant essentiel fragilise les ongles, entraîne la chute des cheveux, et des problèmes de peau. Quel est donc ce composant ? La biotine. ***Vous vous demandez sûrement comment consommer une bonne dose de biotine ?*** Prenez note :

Le foie de bœuf : ne vous inquiétez pas, sa teneur en graisses est très faible. Toutefois, il est riche en biotine, en minéraux, et en vitamines essentielles pour la santé de vos cheveux. N'hésitez pas à en consommer de temps en temps.

*Les œufs
*Le poisson gras
*La levure de bière
*Les noix
*Les fraises
*Le riz complet
*Les tomates
*La banane
*Les petits pois

La cystéine est un autre élément que vous ne devez pas négliger. Il s'agit d'un acide aminé basique qui participe à la formation des cheveux. Elle les fait pousser et les fortifie. Vous la trouverez facilement dans les aliments suivants, alors essayez de les consommer le plus souvent possible :

* Les œufs
* La dinde
* Le poulet
* Le brocoli

Remède à base de vinaigre de cidre



Voici un remède simple et efficace. Le vinaigre de cidre favorise la circulation sanguine au niveau du cuir chevelu, l'oxygène et le stimule. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer régulièrement un massage à l'aide du soin suivant. Dans un vaporisateur, mélangez un demi-verre de vinaigre de cidre, et un demi-verre d'eau. Vaporisez ce soin sur cheveux humides, puis massez le cuir chevelu pendant cinq bonnes minutes. Ensuite, rincez à l'eau tiède. Répétez ce geste deux fois par semaine.

Remède à base d'aloe vera

Vous n'êtes pas surprise, si ? On n'en apprend chaque jour plus sur les propriétés médicinales de cette plante merveilleuse.

L'aloe vera prend soin de notre cuir chevelu, elle le guérit, le répare, favorise la croissance des cheveux et les nourrit. Pour bénéficier de ses bienfaits, il suffit d'extraire le jus (ou le gel translucide) d'un morceau de cette plante. Ensuite, mélangez-le à un verre d'eau chaude pour le diluer, et appliquez-le sur cheveux humides en effectuant un petit massage. Laissez agir une vingtaine de minutes, et voilà ! Rincez à l'eau tiède, puis lavez-vous les cheveux avec votre shampoing habituel. Répétez ce geste deux fois par semaine, vous verrez la différence !

HELP, MES ONGLES SONT DÉTRUITS PAR LE VERNIS !

On ravive.



Honte de montrer ses ongles jaunis ? Avec une lime, ou encore mieux un polissoir, on adoucit légèrement la surface pour raviver leur couleur naturelle, qui a viré au jaunâtre. On en profite pour les hydrater avec une huile nourrissante.

On laisse respirer.

On ne garde pas son vernis coloré plus d'une semaine. D'abord, il commence à s'écailler et c'est moche, ensuite, les ongles deviennent poreux au risque d'absorber la couleur. Alors c'est décidé, dimanche c'est repos, même pour les ongles ! Pour enlever le vernis, on opte pour un dissolvant à l'acétate plutôt qu'à l'acétone (qui assèche plus). Ça reste un produit agressif, mais on n'a rien trouvé de mieux pour l'instant.

On protège.

On applique toujours une base protectrice (Hérôme, Mavala) avant le vernis. Et comme on est futée, on la prend adaptée à notre cas : durcissante pour ongles mous, réparatrice pour ongles striés, blanchissante pour ongles jaunis… Objectif : soigner et protéger des pigments de couleur contenus dans le vernis. On peut même en mettre deux couches !

Mal de pieds :

pourquoi a-t-on mal sous le pied ?

La plante des pieds supporte le poids de tout le corps. Parfois, des zones d'inconfort apparaissent sur les points de pression. Il est essentiel d'en analyser les causes, car cette douleur sous le pied peut être très handicapante. Il faut également prévenir toute aggravation du mal de pieds.

cherchez les causes dans vos activités ou votre mode de vie

Une souffrance récurrente sur la voûte plantaire peut provenir de certaines habitudes. Les personnes exerçant un métier nécessitant des stations debout prolongées sont plus exposées à ce risque. Attention également aux sports qui provoquent des pressions répétées sous l'avant-pied, comme la course ou le tennis. Mieux vaut les pratiquer avec modération.

les maladies spécifiques de la voûte plantaire

Avec l'âge, le derme et l'épiderme perdent en souplesse. Les capitons de la plante des pieds sont les plus fragiles car ils



soutiennent le poids du corps. Sous la pression, ils peuvent s'abîmer. D'où une sensation de brûlure et d'échauffement. Parfois, la formation de corne indique précisément la zone de friction. Ces problèmes sont généralement corrigés à l'aide d'une semelle adaptée ou de coussinets plantaires, qui vont répartir la pression sur toute la surface du pied. Si la douleur est localisée sous les orteils, il peut s'agir d'une métatarsalgie. Lorsqu'on ramène les orteils vers la plante des pieds, une douleur irradie dans le pied. Cette pathologie provient d'un déséquilibre des tendons. Elle peut être provoquée par le port répété de talons hauts. Les personnes ayant un gros orteil plus court que les autres sont aussi des sujets à risque. La métatarsalgie se soigne à l'aide de semelles rééquilibrantes. Parfois, quelques séances de rééducation sont aussi nécessaires.

tlitli constantinois

Ingrédientspour la sauce:

_500G de poulet
_1 gros oignon
_2 gousses d'ail
_huile d'olive
_une poignée généreuse de pois chiche
_sel, poivre noir, mélange d'épice " coriandre/ ail"
_1 c a soupe et demi de concentrer de tomate
_500 gr de tlitli (langues d'oiseaux)
_1 c a soupe d'huile de table
_1 c a soupe de beurre
_ 2 a 3 oeufs durs

la méthode de préparation:

Faire revenir les morceaux de poulet nettoyés avec l'huile l'oignon coupe fine-



ment en petit des et l'ail écrasé dans un couscoussier
ajoutez le concentrer de tomate
ajoutez le sel et les épices, et laissez bien mijoter
ajouter les pois-chiches puis couvrir d'1et 1/2 a 2 litres d'eau chaude .laisser cuire.
prendre le paquet de langues d'oiseaux , l'enduire d'une cas d'huile pour que ça ne colle pas pendant le passage a la vapeur.
versez les dans le haut du couscoussier et laisser cuire a la vapeur pendant 15 a 20 mn environ, verser dans une jatte, saler,poivrer et asperger d'un peu d'eau chaude . ,laisser absorber cet eau, puis remettre a cuire sur la vapeur
reverser dans la jatte, arrosez avec 2 ou 3 louches de sauce, laisser absorber et remettre a cuire toujours sur la vapeur.
après la cuisson du poulet l'enlever avec les pois chiche cuits, les placer dans une autre petite marmite et reserver la sauce.
Verser le tlitli , dans une marmite, ajoutez la sauce tout doucement, louche par louche, en tournant sur feu moyen pour ne pas que ca faites ainsi jusqu'a ce que le tlitli absorbe bien la sauce, et soit bien tendre et cuit, ajoutez la cuillère de beurre
rectifier l'assaisonnement si nécessaire
servir dans une assiette creuse , décorer de viande et de pois chiche au milieu, des oeufs durs

gateaux secs

Ingrédients

– 4 œufs
– 250 g de sucre
– 250 gr de beurre
– Eau de fleur d'oranger
– 1 sachet de levure chimique
– 200 gr de maïzena
– 500 à 700 gr de farine

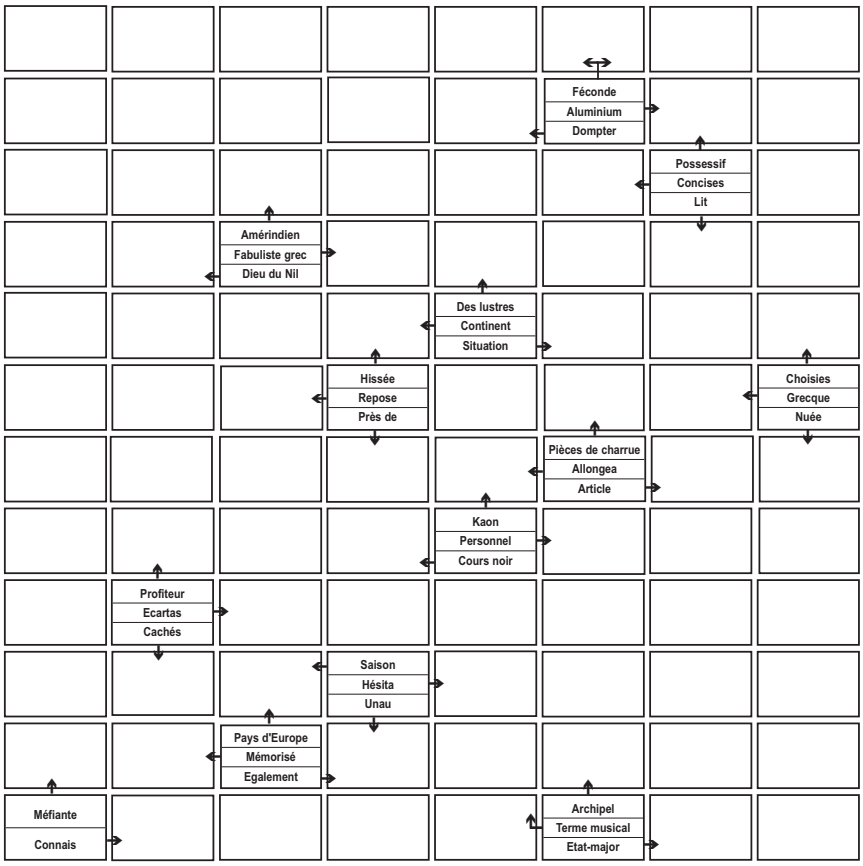
DEROULEMENT

Sortir tous les ingrédients du réfrigérateur 1 heure à l'avance. Dans un grand saladier, mélangez le beurre avec le sucre et l'eau de fleur d'oranger. Incorporez le premier œuf. Amalgamez bien et rajoutez le second et procédez comme pour le premier. Faire de même avec les deux autres.
Rajoutez le levure chimique et la maïzena. Mélangez et versez la farine et ramasser la pâte sans la pétrir jusqu'à obtention d'une pâte qui se roule sans coller aux mains. Huilez vos mains pour faire une boule. Cou-

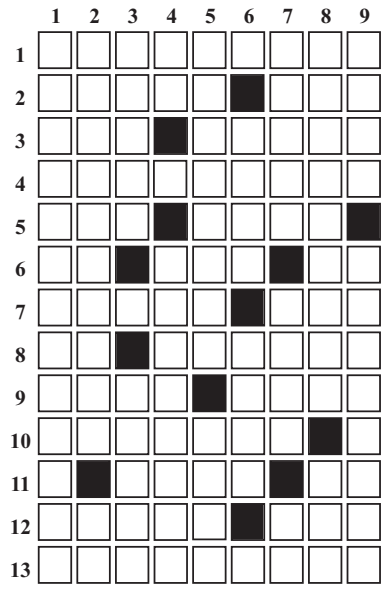


vrir d'un film plastique et laisser reposer 1/2 heure.
Sur un plan de travail légèrement fariné, étalez la pâte sur une épaisseur de 1,5 cm. Avec les emporte-pièces (la pâte ne doit pas dépasser de l'emporte pièce), appuyez et confectionnez les gâteaux. Renouvelez jusqu'à épuisement de la pâte. Badigeonnez le dessus des gâteaux au jaune d'œuf. Saupoudrez de vermicelles colorés ou faire des stries avec le dos de la fourchette. Préchauffez le four à 150°. Faire cuire les gâteaux en surveillant bien la cuisson. Ils doivent être dorés en dessous mais légèrement hâlés dessus. Retirez du four et laissez refroidir les gâteaux avant de les ranger dans une boîte hermétique. Ces biscuits se conservent assez longtemps.

Mots fléchés n° 1435



Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U

URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT

IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E

I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST

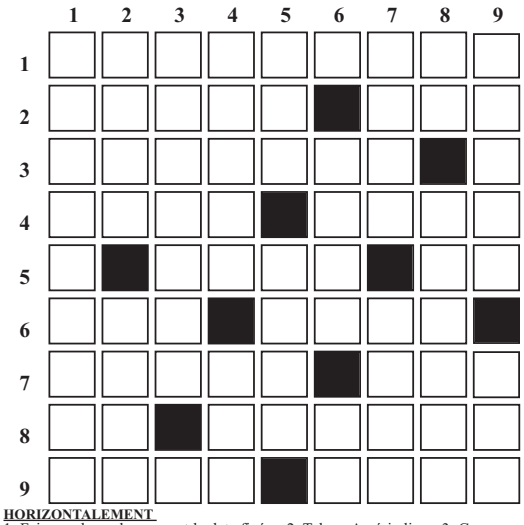
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB

MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°1434

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

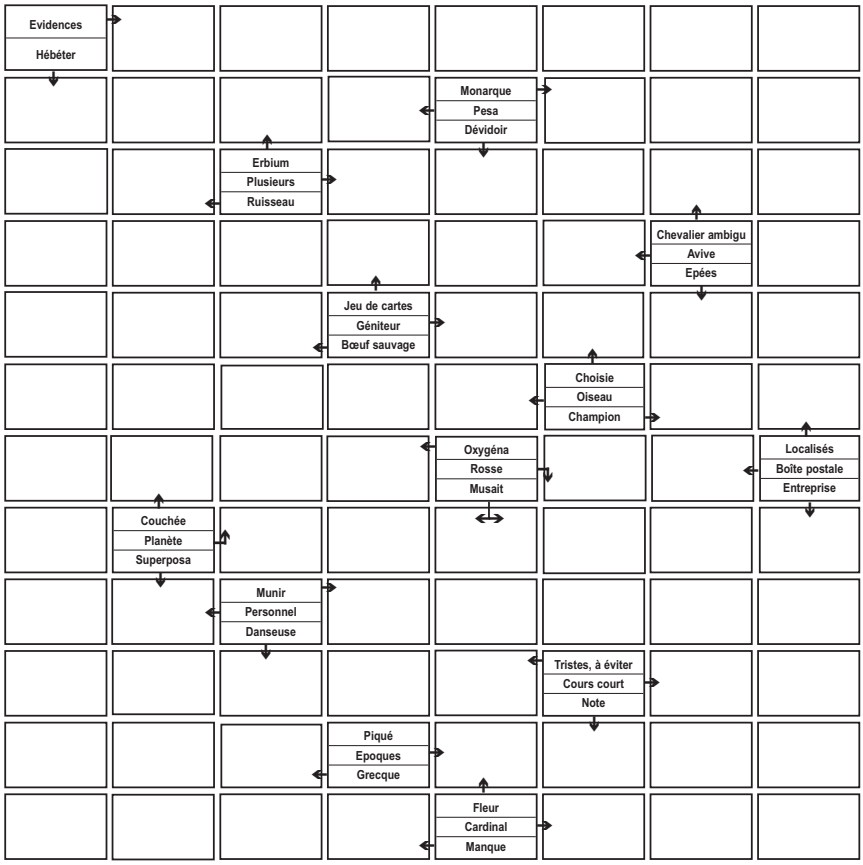
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					

Solutions

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

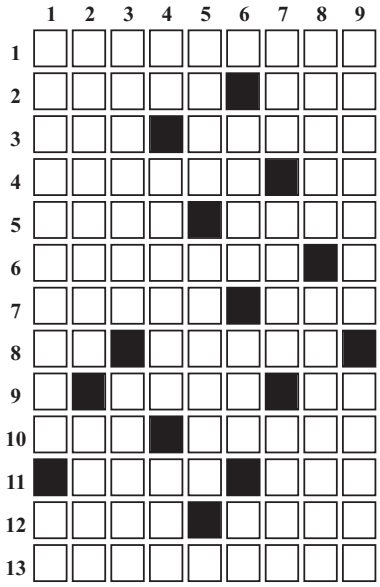
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

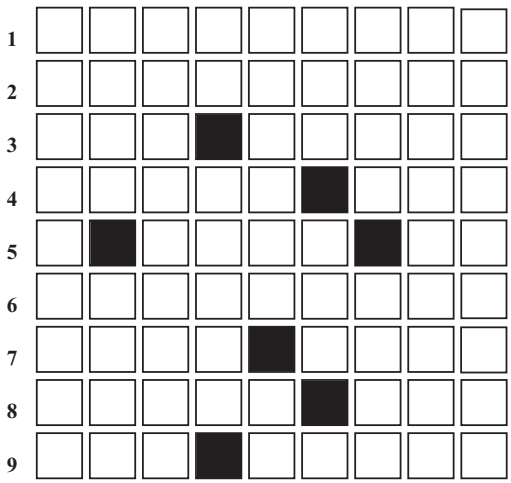
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#Western_Sahara #الجزائر
#Khadra #sellal
#maghreb
#mobilis
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

TF1 — 21.00 : Camping Paradis



Téléfilm avec Laurent Ournac , Thierry Heckendorn...

Au Camping Paradis, tout le monde se réjouit à l'idée d'accueillir Julie et son fameux «food truck». La jeune femme compte y organiser des animations sur le thème de la cuisine du monde. Seule Amandine prend ombrage de l'arrivée de Julie, qui n'est autre que l'ex-petite amie de Xavier, auquel elle n'a visiblement toujours pas renoncé. Emma, étudiante en médecine, vient retrouver ses parents. Enceinte de trois mois, elle leur annonce la nouvelle, et leur présente Raphaël, le père de l'enfant. Alors que sa mère est très enthousiaste, Patrice, son père, se montre d'emblée beaucoup plus froid avec le jeune homme…

France 2 — 20.50 : Athlétisme / Championnats du monde



Athlétisme - 2017 saisons : Championnats du monde 2017. 5e jour. A Londres

Sacrée championne olympique, en 2016, à Rio, la Jamaïcain Elaine Thomspon a la faveur des pronostics pour la finale du 100 m dames des Mondiaux à Londres. Pour autant, la concurrence pour le titre s'annonce rude. Respectivement vice-championne du monde et vice-championne olympique, la Néerlandaise Dafne Schippers et l'Américaine Tori Bowie viennent dans la capitale anglaise avec la ferme intention de décrocher le graal sur la distance reine.

France 3 — 20.55 : Mes grands-mères et moi



Téléfilm humoristique - France (2014)

Les parents de Margot, 10 ans, viennent de divorcer. L'enfant doit suivre sa mère et le nouveau compagnon de celle-ci dans une ville, loin de son papa. Margot est par ailleurs tiraillée entre Boulette et Mamichacha, ses deux mamies qui se détestent royalement. La petite n'a qu'un objectif : réunir ses parents coûte que coûte. Lorsque Margot apprend que sa maman et son amoureux ont décidé de faire un bébé, elle se met en tête de les… séparer.

M6 — 21.00 : Quantico



Série avec Priyanka Chopra , Jake McLaughlin...

L'unité spéciale, rejointe par Harry Doyle, tente toujours d'identifier les collaborateurs qui sont à l'origine du complot. L'un d'entre eux étant une célébrité de la vie mondaine, les agents se mettent en ête d'utiliser le futur mariage de Clay en guise de prétexte pour l'approcher et lui proposer un marché. Le fait d'utiliser la fiancée de Clay pour mener à bien une opération pousse toute l'équipe à s'interroger sur ses relations avec des tiers. Pendant ce temps, Alex noue un lien inattendu avec un protagoniste au centre d'une conspiration…

Canal+ — 21.00 : Dans les forêts de Sibérie



Film avec Raphaël Personnaz , Evgueni Sidikhine...

Pour assouvir un besoin de liberté, Teddy, un chef de projet multimédia d'une trentaine d'années, décide de tout laisser derrière lui pour aller vivre seul dans une cabane sibérienne sur les rives du lac Baïkal. Sur place, il est rapidement confronté aux éléments et à la solitude. Pas de voisins, pas de routes d'accès. Certains jours, Teddy parcourt plusieurs kilomètres autour de sa cabane, tantôt à pied, tantôt avec des patins à glace. Une nuit, piégé par une violente tempête de neige, il est secouru par Aleksei, un braconnier russe en cavale qui vit caché dans la forêt depuis des années. Entre ces deux hommes que tout oppose naît une vraie amitié…

TV5MONDE — 20.57 : La loi de Barbara



Téléfilm Policier - France (2013)

Olivier Landry est accusé d'avoir tué son voisin Alex, ancienne star du sport qui entretenait une liaison torride avec son épouse Sandra. Le dossier d'instruction est accablant pour le suspect. Mais ce dernier nie catégoriquement les faits qui lui sont reprochés. Olivier plaide non coupable. Contre l'avis de son associé Bertrand Deslandes, Barbara Malo accepte de le défendre et tente d'établir la thèse de l'innocence…

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	03:54	12:35	16:22	19:33	21:04

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:00	12:40	16:26	19:37	21:06

ALGER	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:13	12:54	16:41	19:52	21:22

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:21	12:45	16:25	19:34	20:57

CHLEF	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:22	13:01	16:47	19:57	21:27

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:28	13:06	16:52	20:02	21:31

ORAN	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:32	13:09	16:54	20:04	21:33

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5848 – MARDI 14 DHOUL EL QU'IDA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	36°	24°
Oran	39°	23°
Constantine	39°	21°
Ouargla	44°	27°

NOUVEAU REBONDISSEMENT DANS LA CRISE DE LA JSK

Hannachi destitué et le conseil d'administration dissous

Des membres du conseil d'administration de la JSK ont voté hier après-midi à l'unanimité le retrait de confiance au président du club, Mohand Cherif Hannachi. Le conseil d'administration de la SSPA de la JSK s'est ouvert en présence de 11 de ses 13 membres et en l'absence du président Hannachi qui se trouvait au Maroc.

Au cours de cette réunion, il a été procédé également à la dissolution du conseil d'administration, remplacé par un nouvel organe qui sera appelé à gérer les affaires du club.

Il s'agirait d'une commission de surveillance dont les membres seront installés le 7 septembre prochain. Selon le président intérimaire qui va gérer cette transition, Malik Azlef, le changement de mode de gestion du club confirme la destitution de Hannachi. Le capital de la JSK sera ouvert à des investisseurs dès l'installation de cette commission.

Le nom de Lakhdar Madjène comme successeur de Hannachi a été entonné par des dizaines de supporters présents rassemblés devant le siège du club. S'agissant de la procédure de destitution et du respect de la réglementation, Azlef, le président intérimaire, a soutenu que cette procédure a été supervisée par des juristes spécialistes de ce genre de conflits. Azlef va prendre ainsi la tête d'un directoire, au moment où le club vit une période de préparation difficile, depuis que les deux entraîneurs ont engagé un bras de fer avec Hannachi. Ce dernier, en poste depuis 1994, est souvent critiqué pour sa gestion du club. Depuis dix ans, Hannachi a battu des records dans les changements d'entraîneurs, ainsi que dans le recrutement massif de joueurs moyens.



Le club échappe de justesse de la relégation en Ligue 2 depuis quelques saisons. Sa gestion a poussé des supporters du club à organiser des manifestations et des sit-in à Tizi Ouzou et à réclamer le départ de Hannachi, et à ouvrir le capital social du club à d'autres hommes d'affaires de la région.

L'instabilité chronique de la JSK vient de prendre, avec la destitution de Hannachi, une nouvelle tournure. Reste à connaître la réaction de l'ex-président, qui n'a jamais donné le moindre signe de vouloir quitter le club qu'il gère depuis 23 ans.

M. K.

UNE PERSONNE A SURVÉCU AU DRAME

Une famille décimée par le gaz à Kouba

UNE FAMILLE de quatre personnes a été décimée pendant son sommeil hier par l'inhalation de gaz toxique dans leur maison au quartier le Panorama (Kouba) à l'est d'Alger, a-t-on appris des proches des victimes.

Cinq personnes se trouvaient dans la maison de la rue Ali-Saidani (Panorma), un jeune couple et leurs deux enfants âgés de sept et neuf ans, et un oncle qui a survécu au drame. Selon la Protection civile, des émanations de gaz provenant du chauffe-bain installé dans la cuisine ont provoqué la mort des quatre personnes qui dormaient dans la même pièce, tandis que leur oncle, qui se trouvait dans une chambre éloignée, a été sauvé par les cris et les coups frappés à la porte par un cousin inquiet parce que les victimes ne répondaient pas à ses appels.

Souffrant de vertiges et des maux de tête, le survivant a pu d'abord se relever et se diriger vers la porte avant de se rendre compte du drame, a-t-il déclaré à la police venue constater l'accident. En dépit de l'intervention des secouristes, les victimes avaient déjà rendu l'âme depuis plusieurs heures. Leurs corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital Parnet, à Hussein Dey, pour autopsie.

L'oncle, un trentenaire, a pu recevoir les soins nécessaires, son état ne suscitant aucune inquiétude. Chaque année, des systèmes de chauffage mal entretenus sont à l'origine de plus de 200 décès et de milliers d'intoxications en Algérie.

«On ne le voit pas, on ne le sent pas, mais il tue», affirment les spécialistes, médecins et sapeurs-pompiers lors des campagnes de sensibilisation contre le danger des accidents du genre. Les intoxications par le monoxyde de carbone ou le tueur silencieux constituent la première cause de mortalité par gaz toxique et la cause majeure d'accidents domestique en Algérie principalement en hiver.

Le phénomène est, cependant, récurrent en Algérie en raison de la propagation de l'usage des chauffages durant l'hiver. En 2016, le monoxyde de carbone a tué 102 personnes. Selon un bilan de la Protection civile, qui couvre la période du 1er janvier au 18 décembre 2016, 1 300 personnes ont été secourues après avoir été incommodées ou intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage.

K. M.

OPÉRATION DE L'ANP À SKIKDA, MÉDÉA ET TIPASA

Découverte de 9 bombes artisanales

NEUF BOMBES de confection artisanale, des produits chimiques, du matériel informatique, des denrées alimentaires et des effets vestimentaires ont été découverts dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations de recherche et de ratissage menées à Skikda, Médéa et Tipasa, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de recherche et de ratissage menée à Skikda/5e RM, Médéa et Tipasa/1re RM, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert, le 06 août 2017, neuf bombes de confection artisanale, des produits chimiques, du matériel informatique, des denrées alimentaires et des effets vestimentaires», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, au niveau de l'autoroute Est-Ouest à Sidi Bel Abbès (2e Région militaire), un narcotrafiquant à bord d'un véhicule utilitaire chargé d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 454,3 kilogrammes».

Des détachements de l'ANP «ont appréhendé à In Guezzam/6 RM, 3 contrebandiers et saisi 30 détecteurs de métaux, 17 groupes électrogènes et 16 marteaux piqueurs, tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 84 immigrants clandestins de différentes nationalités à Ain Témouchent, Ouargla et In Guezzam», ajoute le communiqué.

S. T.



GAÏD SALAH EN VISITE À LA 2e RÉGION MILITAIRE

Inauguration et lancement de nouvelles structures

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé hier sa visite de travail et d'inspection dans la 2e Région militaire à Oran par l'inauguration et le lancement de nouvelles structures militaires. Cette visite s'inscrit dans «la dynamique des visites sur le terrain aux différentes Régions militaires et du contact direct et permanent avec les personnels militaires déployés à travers les quatre coins du pays», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Au siège du Commandement de la 2e Région militaire, et «en guise de fidélité aux grands sacrifices des vaillants chouhada et moudjahidine de la Glorieuse Révolution, le Général de Corps d'Armée, accompagné par le Général-Major Saïd Bey, commandant de la 2e Région militaire, a observé un moment de recueillement en hommage au défunt moudjahid Boudjenane Ahmed, dit Si Abbes, dont le siège du Commandement porte le nom, avant de déposer une gerbe de fleurs sur sa stèle et réciter la Fatiha», note la même source. Le vice-ministre de la Défense nationale a ensuite posé la première pierre du nouveau siège du Secteur opérationnel d'Oran, puis inauguré, dans la même ville, le Centre d'information territorial, un «espace informationnel et culturel d'excellence, dont la mission est d'informer les différentes catégories de la société sur les missions et les activités de l'ANP à travers l'organisation des journées d'informations, des portes ouvertes, ainsi que des expositions et des colloques historiques et scientifiques», précise-t-on.

Dans le même site, Gaïd Salah a procédé à l'inauguration du nouveau siège de la Direction régionale de l'intendance. Par la suite, il a inauguré une caserne dédiée à l'une des unités de défense aérienne du territoire, baptisée au nom du chahid Mahmoud Houha, et ce, en présence des membres de la famille du chahid, qu'il a honorés, avant de suivre un exposé sur cette unité et inspecter ses différentes structures administratives et pédagogiques.

S. T.